



L'enquête **FORTE**

Femmes et **OR**ganisation
Travail-famille à Dakar

PREMIERS RÉSULTATS

Laure Moguéro, Université Paris Nanterre, IRD-LPED

2020

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Introduction : Présentation de l'enquête FORTE	3
Contexte de l'enquête	3
La nécessité d'une enquête spécifique.....	5
La collecte.....	8
Caractéristiques des ménages et des femmes enquêtés	9
Organisation des questionnaires et structure du rapport.....	12
Chapitre 1 : L'organisation domestique des ménages	14
La répartition des tâches domestiques	15
La prise en charge des enfants	18
La contribution aux dépenses.....	20
Chapitre 2 : Travail et emploi des femmes mariées à Dakar	23
Bref aperçu des inégalités hommes-femmes dans l'accès à l'emploi	24
L'inactivité et l'emploi des femmes à Dakar	25
Conditions de travail selon le type d'emploi occupé.....	27
Une charge de travail très importante pour les actives.....	28
Chapitre 3 : L'organisation quotidienne des femmes mariées et actives	32
Les femmes inégales face aux possibilités de délégation.....	33
Organisation de la vaisselle, de l'entretien du linge et du ménage	36
Gérer minutieusement son emploi du temps.....	37
Deux portraits emblématiques.....	38
Chapitre 4 : Le service domestique à Dakar	42
Un recours important mais variable selon les profils des ménages.....	43
Profils des travailleurs et travailleuses domestiques	46
Conditions de travail et rémunération	47
Fonctions et tâches	48
Conclusion générale	51
Un dispositif d'enquête singulier	51
Une organisation domestique portée par les femmes.....	51
Travail et emploi des femmes mariées : une relecture transversale autour de quelques profils- type	52
Bibliographie	54
Annexe 1 : Méthodologie d'échantillonnage et pondération	56
Population cible.....	56
Taille de l'échantillon	57
Stratégie d'échantillonnage.....	59
Pondération et redressement post-collecte.....	60
Annexe 2 : Ménages et femmes dans l'enquête FORTE et dans le recensement	62
Caractéristiques sociodémographiques des ménages	62
Taille et composition des ménages.....	63
Conditions de vie : logements et biens d'équipement	64
Caractéristiques des femmes enquêtées.....	65
Caractéristiques des ménages où vit au moins une femme mariée de 25-54 ans.....	66
Annexe 3 : Organisation de la vaisselle, de la lessive, et du ménage	68

Introduction : Présentation de l'enquête FORTE

Contexte de l'enquête

Les capitales ouest-africaines, dont Dakar, ont connu des bouleversements socio-économiques et démographiques importants au cours des dernières décennies (augmentation de la scolarisation des filles et des taux d'activité féminins ; participation accrue des femmes aux budgets des ménages ; changement des modèles conjugaux) qui questionnent en retour les transformations des rôles féminins et masculins au sein des familles.

Les *progrès scolaires des filles* ont été manifestes à Dakar au cours de la période 1960-2000, attestant des transformations de l'investissement familial dans la scolarisation, désormais pensée aussi au féminin (Moguéro, 2006). La tendance générale à la hausse des taux bruts de scolarisation primaire s'est poursuivie depuis 2000, pour les garçons comme pour les filles : la scolarisation dans l'élémentaire y est désormais généralisée et la parité fille-garçon atteinte. Selon les données de l'institut statistique de l'UNESCO¹, les inégalités filles-garçons dans l'élémentaire et le premier cycle du secondaire se sont même inversées dans la capitale. Or ces progrès sont susceptibles de développer des pratiques et des représentations qui, à termes, peuvent entraîner de profonds changements sociétaux (Locoh et Hesselning, 1997). La scolarisation prolongée va en effet souvent de pair avec l'élaboration, par les femmes, de projets personnels et de construction de soi beaucoup plus affirmés (Hertrich, 2007), notamment parce que le mariage et la maternité ne sont plus les seules voies possibles de la réalisation de soi (Adjamagbo et Calvès, 2012).

On assiste également, dans les capitales ouest-africaines, à une *implication croissante des femmes dans l'économie marchande* (Brilleau et al., 2005 ; Charmes, 2005) concomitante à une *augmentation de leurs responsabilités économiques au sein des foyers* (Locoh, 1996). Le travail des femmes joue un rôle décisif dans l'économie de nombreux ménages : avec le chômage et la précarité de l'emploi des hommes et la cherté du coût de la vie en ville, il est devenu indispensable à la survie des ménages les plus précaires mais également au maintien des acquis des classes moyennes. Ce nouvel attribut féminin pourrait renforcer le pouvoir des femmes au sein des couples et des ménages.

Les modèles conjugaux qui ont longtemps prévalu en Afrique de l'Ouest ont été analysés comme une entrave à la « composante relationnelle » du couple. Or les travaux démographiques montrent des *transformations importantes de la nuptialité* en Afrique –relèvement de l'âge au mariage des femmes, baisse des écarts d'âge entre conjoints, recul des mariages arrangés, réduction de la fécondité (Hertrich, 2007)–, particulièrement accentuées dans l'élite intellectuelle urbanisée, et susceptibles de faire émerger de nouvelles relations de couple.

Toutefois, il faut considérer que ces changements se produisent dans un *contexte où se manifestent aussi des éléments de permanence* : le mariage reste l'étalon de mesure de la réussite féminine (Moguéro et al, 2018) ; la scolarisation des filles n'a pas toujours les effets escomptés sur l'insertion professionnelle des femmes ; enfin, les femmes sont certes davantage présentes sur le marché du travail que par le passé mais elles restent cantonnées dans certaines activités ou certains secteurs précaires et peu rémunérateurs.

¹ <http://uis.unesco.org/>

Le mariage reste le plus souvent central pour les femmes d’Afrique de l’Ouest, en témoigne la faiblesse du célibat définitif : les enquêtes démographiques et de santé (EDS) les plus récentes menées au Sénégal montrent que la part des femmes de 45- 49 ans qui n’ont jamais été mariées n’excèdent pas 2,5% et ce chiffre varie peu en fonction du niveau scolaire des femmes. D’autre part, la polygamie se maintient, notamment par peur du célibat prolongé (Marcoux et Piché, 1998) et de la stigmatisation sociale (Touray, 2008). Elle perdure, y compris en ville et dans les milieux scolarisés où elle est néanmoins moins répandue et se veut plus « libérale », c’est-à-dire moins fréquemment associée à la co-résidence des différentes co-épouses (Antoine 2002)².

Le passage au secondaire demeure un « goulot d’étranglement » important pour les filles (Henaff et Lange, 2011). Malgré le doublement des taux de scolarisation secondaire en dix ans en Afrique subsaharienne, les filles ont, dans tous les pays de la sous-région et y compris dans les capitales où l’offre scolaire est dense et diversifiée, des chances toujours moindres que les garçons d’y accéder. Ainsi, **les garçons demeurent privilégiés dans la poursuite d’études longues et/ou de qualité** (Moguérou, 2006). Au Sénégal, où l’enseignement supérieur a une ancienneté plus longue que dans bien d’autres pays subsahariens, la présence des jeunes filles à l’Université reste modeste, de sorte que les femmes disposant d’un diplôme de l’enseignement supérieur apparaissent comme des exceptions. Elles représentaient 2% des effectifs universitaires dans les années 1960, 10% dans les années 1970, 25% dans les années 1990 et plafonnaient à 37% en 2010. Les taux de scolarisation à ce niveau sont de l’ordre de 5% pour les filles (et ne sont guère plus importants pour les garçons).

Les Dakaroises sont, en Afrique de l’Ouest, parmi les plus nombreuses à obtenir des diplômes du supérieur, mais elles **semblent s’insérer plus difficilement qu’ailleurs sur le marché de l’emploi**. Elles apparaissent, en effet, plus souvent inactives ou au foyer que dans d’autres capitales, en particulier celles des pays côtiers (Roubaud et Torelli, 2013). Les taux d’activité féminins étaient, au début des années 2000, bien plus élevés à Cotonou et Lomé (respectivement 60,9% et 66,9%) qu’à Dakar (41,1%). D’une manière générale en Afrique de l’Ouest, les femmes accèdent moins fréquemment que les hommes au marché de l’emploi et sont sous représentées dans les emplois salariés du secteur formel et/ou cantonnées dans les emplois subalternes (Charmes, 2005). La plupart d’entre elles travaillent dans l’économie informelle, où elles ont, moins fréquemment que les hommes, un statut d’entrepreneurs à la tête des activités qu’elles mènent.

Enfin, en Afrique de l’Ouest, **les normes sociales soutiennent une forte séparation des rôles féminins et masculins** tant dans la sphère professionnelle que dans la sphère domestique. Des travaux quantitatifs relativement anciens menés à l’échelle des capitales de l’UEMOA (Herrera et Torelli, 2013) ou plus récents conduits à Cotonou, Lomé et Ouagadougou dans le cadre du programme FAGEAC³ montrent qu’à défaut d’ajustement de la part des époux, la charge de travail domestique des femmes actives se maintient à des niveaux très élevés. Les temps domestiques s’ajoutant aux temps consacrés aux activités professionnelles, les femmes actives ont à assumer des **doubles journées de travail particulièrement conséquentes**. Pour alléger le

² En ce sens, elle pourrait être une stratégie des femmes visant à alléger la charge de travail associée aux impératifs du mariage.

³ Coordonné par Agnès Adjamagbo (IRD-LPED), le projet FAGEAC (FAMILLES, GENRE et ACTIVITÉS en Afrique subsaharienne, 2010-2014) visait, dans un contexte d’implication croissante des femmes dans l’économie marchande, à analyser les transformations de leurs rôles et statuts et plus largement des rapports de genre dans trois capitales africaines : Cotonou, Lomé, Ouagadougou.

poids de leur labour, les femmes recourent à diverses stratégies de délégation (Jacquemin et al, 2018), qui interrogent l'amélioration générale des statuts féminins.

Ces changements et permanences invitent à étudier de plus près l'organisation domestique des ménages : Qui dans les ménages participe à la préparation des repas, à la vaisselle, au ménage, à l'entretien du linge, aux courses, aux soins et à l'éducation des enfants, et aux dépenses des ménages ? Quelles sont les formes de délégation qui s'y déploient ? Les transformations des itinéraires féminins suggèrent également de reconsidérer la place des hommes dans l'organisation domestique : sont-ils investis et sur quoi ? Enfin, et en particulier pour les femmes actives, se pose la question des diverses pratiques et logiques de l'organisation quotidienne qu'elles mettent en place pour mener de front vie professionnelle et vie familiale : Quel temps ces femmes consacrent-elles à leurs différentes activités (professionnelles et domestiques) ? Comment organisent-elles ces différentes activités dans la journée et dans la semaine ? Sont-elles aidées et par qui ?

S'il s'agit là de questions cruciales, pour les politiques – internationales, nationales et locales – visant à promouvoir la participation des femmes à l'économie et au développement, elles restent encore peu explorées au Sénégal. L'état lacunaire des connaissances se manifeste aussi par le *manque de données quantitatives spécifiques* pour aborder ces questions.

La nécessité d'une enquête spécifique

Alors que le Sénégal dispose de nombreuses données statistiques, rares sont les enquêtes qui permettent d'analyser l'organisation du travail à l'intérieur de la sphère privée. Jusqu'aux années 2000, ces questions étaient absentes des opérations de collecte. Depuis lors, différentes enquêtes ont inclus des informations sur la prise en charge des tâches domestiques et de *care* familial au sein des ménages⁴. Cependant, ces données sont restées peu diffusées ou non accessibles hors du cercle de leurs producteurs tandis que les questions relatives au travail domestique et au *care* familial n'ont quasiment pas été exploitées dans les rapports publiés. Récemment, l'équipe du Centre de Recherche en Économie et Finance Appliquée de Thiès (CREFAT) a mobilisé l'enquête sur la pauvreté au Sénégal (ESPS) de 2011 pour étudier le travail domestique dans le cadre de son programme de recherche intitulé « Counting Women's Work »⁵ mais l'optique retenue était moins d'analyser les rôles respectifs des hommes et des femmes au sein des ménages que de ré-évaluer, à sa juste valeur, la participation des femmes à la production des richesses. Les enquêtes sociodémographiques réalisées récemment par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ne permettent pas d'éclairer les reconfigurations de l'organisation familiale induites par les bouleversements sociaux ayant eu cours dans la capitale sénégalaise. Il était alors nécessaire de concevoir une enquête quantitative originale : l'enquête FORTE.

L'enquête FORTE (Femmes et ORganisation Travail-Famille) fait partie du projet DISCORD (DIvision Sexuée du travail domestique et parental dans les COuples Diplômés à Dakar), financé par l'Agence Nationale de la Recherche française (ANR) (programme Jeunes

⁴ Par exemple : module emploi du temps de l'enquête 1.2.3. (2001-2003) ; modules « activités » des enquêtes pauvreté et structure familiale au Sénégal (EPSF, 2006 et 2012) et de l'enquête sur la pauvreté au Sénégal (ESPS) de 2011.

⁵ <https://crefat.univ-thies.sn/img/uploads/1415311332crefat.pdf>

Chercheurs Jeunes Chercheuses)⁶. L'objectif général de l'enquête était d'une part **d'analyser l'organisation quotidienne des ménages** (répartition des tâches domestiques, de *care* familial et des dépenses) et le **recours à une main-d'œuvre d'appoint** (familiale, domestique ou externalisée) pour soutenir cette organisation ; et d'autre part de questionner la manière dont les **femmes mariées et actives parviennent (et comment) à articuler charges familiales et investissement professionnel**. L'enquête a inclus dans son champ des inactives de façon à pouvoir étudier comment le travail domestique pèse sur la participation des femmes au marché du travail. La comparaison des charges domestiques et familiales des actives et des inactives visait aussi à appréhender et de quantifier le phénomène de « double journée » des femmes.

Un autre objectif du projet DISCORD était de **documenter finement les parcours et situations des femmes de niveau scolaire supérieur**, avec l'hypothèse sous-jacente, classique, qu'elles peuvent être pionnières pour investir des domaines politiques, économiques et sociaux jusqu'alors réservés aux hommes. Mais pour mieux tester cette hypothèse, le projet prévoyait d'interroger des femmes d'autres milieux sociaux. Il est apparu nécessaire de **surreprésenter les ménages où vivent les femmes hautement diplômées** : même à l'échelle de la région de Dakar, elles constituent une population rare et sont souvent en nombre trop réduit dans les enquêtes par échantillonnage (voir Encadré 1 : Analyse des enquêtes existantes).

Encadré 1 : Analyse des enquêtes existantes

Les Enquêtes Démographiques et de Santé livrent des informations classiques sur les caractéristiques sociodémographiques des individus (15-49 ans) et leurs comportements nuptiaux et féconds et intègre également un **volet sur les rapports de genre** dans lequel sont interrogés, de manière très succincte, l'emploi et les rémunérations, la possession de biens et la participation des femmes à la prise de décisions au sein des ménages. Ces enquêtes présentent des informations intéressantes mais limitées relativement à la problématique du projet DISCORD. En outre, les effectifs sont réduits pour la région de Dakar (environ 800 femmes en couple de 25 à 49 ans, dont une soixantaine seulement de niveau supérieur).

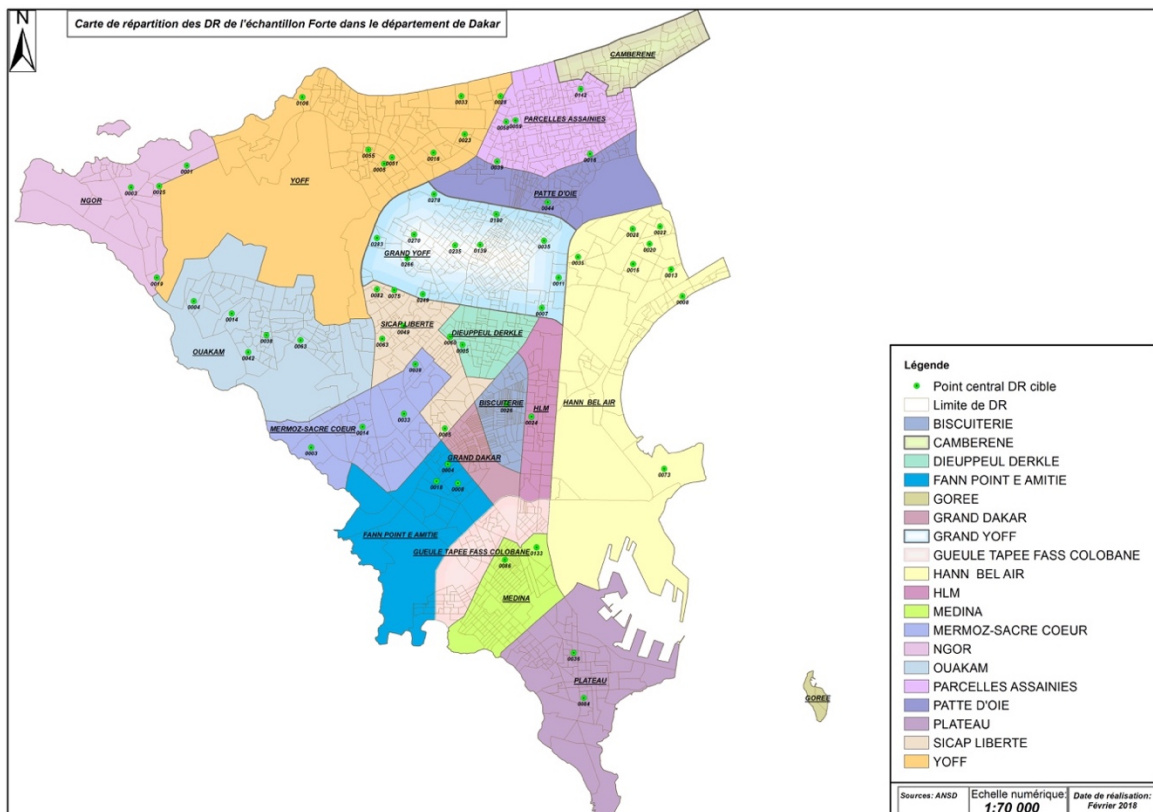
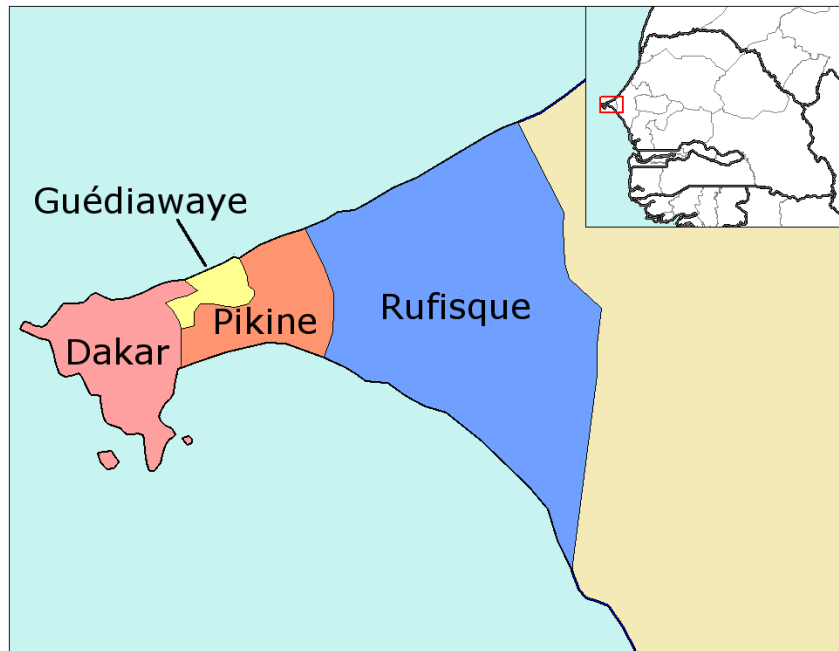
L'enquête nationale sur l'emploi de 2015 (ENES, 2015) a touché 500 ménages dans la région urbaine de Dakar. Elle comporte des **informations détaillées sur les conditions de travail** des salariés et aides familiaux (tâches effectuées, mode de rémunération, type de contrat, discrimination/harcèlement, horaires, sous-emploi, etc.), sur les situations des employeurs et travailleurs à leur compte (tenue d'une comptabilité, financement de l'activité, etc.) et sur celles des chômeurs (recherche d'emploi, formation, etc.). Elle permet de documenter finement le devenir professionnel des diplômé-e-s du supérieur (néanmoins en nombre très restreint dans l'enquête), dans une perspective mettant l'accent sur les inégalités femmes-hommes et sur les écarts avec les individus d'autres niveaux scolaires. Toutefois, cette opération de collecte a adopté une définition restrictive de la notion de travail et n'intègre pas de questions sur les activités domestiques des individus. La problématique de l'articulation vie professionnelle/vie familiale ne peut être abordée avec ces données.

L'enquête sur la pauvreté de 2011 (ESPS, 2011) renseigne, outre la situation familiale et l'activité des personnes, leurs ressources, leurs dépenses, et leur **participation aux activités domestiques**. Elle a permis de premières analyses sur les interactions entre vie familiale et vie professionnelle. Les informations sur la répartition des tâches domestiques sont limitées à quelques activités classiques et n'ont pas été posées à l'ensemble des ménages. Si bien que sur les 2250 femmes dakaroises concernées par l'enquête, seules 1250 – dont seulement 60 de niveau supérieur – ont renseigné leur participation aux activités telles que la préparation des repas, l'entretien du logement, la lessive et le repassage, la garde et le soin des « dépendants ».

⁶ Ce projet coordonné par Laure Mogueurou (Université Paris Nanterre, en délégation à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à Dakar) a notamment associé deux chercheurs du Laboratoire Population et développement de l'IRD (Agnès Adjamagbo et Bénédicte Gastineau) et une chercheuse de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) (Awa Diop). L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a été le partenaire principal de la réalisation de l'enquête FORTE. Pour davantage d'informations sur le projet : <https://discord.hypotheses.org/>

Ceci a amené à focaliser l'enquête sur le département de Dakar. Selon les données du recensement de 2013 (base du 10ème), près de trois quarts des femmes de la région de Dakar de niveau supérieur, actives, en couple, résident dans ce département. Or, élargir l'enquête à l'ensemble des départements (c'est-à-dire aux zones dites de banlieue : Guédiawaye, Pikine, et Rufisque) aurait conduit à devoir tirer un échantillon très important, hors de portée des contraintes matérielles du projet.

Encadré 2 : Cartes de la région de Dakar et des zones de collecte de l'enquête FORTE



La collecte

La base de sondage a été celle du recensement sénégalais de 2013⁷. En premier lieu, on a classé les districts de recensement (DR) en trois groupes selon qu'ils concentraient un nombre important, moyen ou faible de ménages avec une femme sénégalaise en couple, de niveau scolaire supérieur, âgée de 25 à 50 ans. En second lieu, on a tiré aléatoirement un certain nombre de DR dans chacune des strates de façon à ce que tous les groupes de femmes cibles (selon leur niveau scolaire et leur statut d'activité) soient représentés. En troisième lieu, on a tiré un certain nombre de ménages dans chaque DR après avoir procédé à la mise à jour des DR de l'enquête (en janvier 2018).

Après une semaine de formation et une enquête test, l'ANSD a déployé 8 équipes d'enquêteurs sur l'ensemble des zones ciblées (voir carte) pour administrer les questionnaires, programmés sur tablettes, aux ménages et aux femmes préalablement sélectionnés. La collecte initialement prévue sur un mois (avril 2018) a été prolongée d'une semaine en mai.

Chaque équipe était constituée d'un.e responsable d'équipe et de trois enquêteurs ou enquêtrices. La répartition sur le département de Dakar a été élaborée en privilégiant des zones par équipe. Le nombre de ménages/femmes affecté à chaque équipe a tenu compte des difficultés rencontrées lors des phases de cartographie et de test, variables selon les quartiers et les profils des femmes à interroger. Des opérations de supervision ont été réalisées chaque semaine par des équipes mixtes IRD/ANSD tandis que les responsables d'équipe devaient aussi envoyer à l'équipe de supervision un listing de suivi de la progression de la collecte, basculer les données des tablettes-enquêteur sur leur tablette-chef d'équipe enfin envoyer les données sur le serveur central de l'ANSD. Des contrôles ont été effectués au fur et à mesure de la collecte sur les données remontées qui ont permis de corriger des erreurs de programmation et de réajuster les consignes de collecte « en temps réel ».

En amont de l'enquête, différentes opérations de sensibilisation ont été menées auprès du grand public : spots radio et TV⁸, émission de TV, page facebook de l'enquête. D'autre part, l'une des missions des chefs d'équipe était de commencer « l'ouverture d'un DR » par une opération d'information auprès du chef de quartier, de personnes ressources, et par la distribution de plaquettes de l'enquête aux ménages ciblés.

Les enquêteurs et enquêtrices se présentaient à des ménages préalablement identifiés et incluant une femme précise à enquêter dans le ménage. La consigne était de procéder d'abord à la passation du questionnaire ménage auprès du chef de ménage ou de son épouse et dans la foulée, ou lors d'un second RDV, à la passation du questionnaire femmes auprès de la femme ciblée lors de l'échantillonnage.

Sur le terrain, les enquêteurs et enquêtrices ont eu à essuyer des refus et ont constaté des écarts entre le fichier échantillon et la réalité des ménages : les situations matrimoniales des femmes avaient par exemple pu changer entre les opérations de cartographie et de collecte espacées de quelques mois. Ils n'ont ainsi pas toujours pu interroger une femme par ménage : certaines femmes ciblées ont refusé de répondre, d'autres étaient absentes ou indisponibles, ou n'étaient plus mariées, enfin, certaines considérées comme éligibles lors de la cartographie ne l'étaient

⁷ Voir en annexe l'exposé détaillé de la méthode d'échantillonnage

⁸ Voir : <https://discord.hypotheses.org>

en réalité pas (visiteuses, domestiques dans le ménage, femmes célibataires n'ayant jamais été mariées). Il n'y avait pas nécessairement d'autre femme éligible (25-50 ans, mariée) dans le ménage⁹. Les taux de couverture ont varié entre 55% et 85% selon les zones et les équipes.

A la fin de la collecte, l'ensemble des tablettes-enquêteur ont été transmises aux informaticiens en charge du programme de collecte. Ils avaient pour consigne de récupérer, dans chacune d'elle, les fichiers contenant les données de collecte, et ce pour le questionnaire femme et le questionnaire ménage, pour l'enquête principale (avril 2018) et pour la phase de prolongation (d'une semaine en mai 2018). Un travail de contrôle de l'exhaustivité a été mené à partir de la comparaison des rapports des chefs d'équipe, des données des tablettes et des données remontées. Les questionnaires quasi-vides et les doublons ont été supprimés, de même que les questionnaires de plusieurs femmes hors champ (elles étaient trop jeunes, trop âgées, ou encore non mariées). Plusieurs bases informatiques ont ensuite été créées : un fichier ménages, un fichier individus du ménage, un fichier femmes, un fichier enfants des femmes.

A l'issue de ces différentes opérations, les fichiers de travail portent sur 1225 ménages et 989 femmes de 25 à 54 ans¹⁰ réparties comme suit :

Tableau 1 : Échantillon des femmes enquêtées

Femmes...	Nombre d'enquêtées
...De niveau supérieur, actives	325
...De niveau supérieur, inactives	129
...De niveau secondaire, actives	184
...De niveau inférieur ou égal au primaire, actives	171
...De niveau inférieur au supérieur, inactives	180
	989

Caractéristiques des ménages et des femmes enquêtés

La pondération¹¹ qui permet de redresser les effets du mode d'échantillonnage spécifique (notamment la sur-représentation des ménages de femmes mariées ayant un niveau scolaire supérieur) ne corrige pas tout. En quoi les structures et compositions démographiques des ménages de l'échantillon diffèrent-elles de celle du département pris dans son ensemble ? Et, quels sont les effets de la focalisation de l'enquête sur le seul département de Dakar ? Dit autrement, en quoi les ménages de l'enquête diffèrent-ils de ceux de la banlieue ?

L'analyse (voir tableaux de l'annexe 1.) prend appui sur la comparaison des structures des ménages (caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage ; taille et composition des ménages ; conditions de vie) de l'enquête FORTE et du recensement de 2013 (en distinguant les quatre départements de la région de Dakar).

La méthodologie déployée dans l'enquête FORTE amène à focaliser l'attention sur des ménages « familiaux » laissant dans l'ombre les situations des ménages où la personne de

⁹ Une procédure de remplacement par une autre femme du ménage avait été mise en place, quand cela était possible.

¹⁰ Au total 999 femmes ont été enquêtées. Le choix a été fait d'étendre les analyses aux 25 à 54 ans. Parmi ces femmes on dénombre 4 domestiques, 2 étrangères et 4 femmes qui n'ont pas répondu à la section 10 du questionnaire (opinions et valeurs). Le champ d'analyse est ainsi constitué de 989 femmes.

¹¹ Voir l'annexe 1 pour plus de détails sur la méthode de redressement.

référence n'est pas mariée (mais célibataire, veuve ou divorcée)¹². Ces ménages, et en particulier ceux de célibataires (très souvent des étudiants et étudiantes), sont relativement nombreux dans le département de Dakar (28,6%) mais beaucoup moins représentés dans l'enquête FORTE (16,8%). Il en va de même des petits ménages et des ménages isolés : ils représentent 56,2% des ménages du département de Dakar mais un quart seulement de ceux présents dans l'enquête FORTE. Consécutivement, les grands ménages et ceux de taille moyenne, comptant en moyenne davantage d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées sont plus fortement représentés dans l'enquête que dans le département de Dakar pris dans son ensemble. La taille et la composition par âge et par sexe des unités familiales ciblées est relativement comparable à celles des banlieues où résident aussi davantage de ménages familiaux que dans le département de Dakar. Toutefois, la taille moyenne des ménages est plus élevée en banlieue que dans l'enquête FORTE.

On dénombre également davantage de ménages dirigés par des femmes dans l'enquête (32,4%) que dans le département de Dakar (29,6%) où elles sont plus fortement représentées qu'en banlieue (27,2% à Rufisque, 27,8% à Pikine), sauf à Guédiawaye (31,7%). La part des ménages polygames est comparable dans l'enquête (16,1%) et dans le département de Dakar (16,7%) mais est plus élevé dans les départements de banlieue (de l'ordre de 23%).

Les ménages de l'enquête FORTE sont davantage propriétaires de leur logement (51,6%) que ceux du département de Dakar pris dans son ensemble (30,2%) mais tout autant que ceux des banlieues. Ils résident dans des habitations comparables à celles des ménages du département de Dakar (maisons basses, maisons à étage ou appartements) mais les logements présentent, dans l'enquête FORTE, un niveau de confort et d'équipement plus important que ceux du département de Dakar et, a fortiori, que ceux des zones périphériques : par exemple les sols et les murs sont davantage recouverts de carreaux ; les ménages disposent plus souvent de l'électricité et de l'eau au sein du logement mais aussi du gaz pour cuisiner ; enfin, ils sont aussi davantage détenteurs d'équipements en tous genres (réfrigérateurs, congélateurs, ventilateurs, climatiseurs, ordinateurs, voitures, etc.).

Les chefs de ménage de l'enquête FORTE ont des niveaux scolaires et des taux d'activité comparables à la moyenne du département de Dakar, mais ils sont tout à la fois plus scolarisés et davantage en activité que les chefs de ménage de banlieue.

Les femmes apparaissent un peu plus âgées dans l'enquête FORTE que l'ensemble des femmes de 25 à 54 ans recensées dans la région de Dakar mais les deux opérations de collecte ayant eu lieu à 5 ans d'intervalle, ces différences n'étonnent pas. Les statuts des femmes au sein des ménages enquêtés sont similaires à ce que l'on trouve dans le recensement : 15,3% des femmes sont cheffes de ménage, 55,3% sont des épouses, 12,7% des belles-filles et 11,6% des filles du chef de ménage. Restent 5,1% de femmes ayant d'autres liens ou non apparentées. En revanche, les statuts matrimoniaux diffèrent : 18,9% des femmes de l'enquête FORTE sont mariées en union polygame, un taux beaucoup plus faible que celui observé pour les femmes dans le recensement (à Dakar : 30,7% et en banlieue : taux supérieurs à 35%).

Par ailleurs, les taux d'activité mesurés pour les femmes de 25 à 54 ans sont plus importants dans l'enquête FORTE (63,5%) que dans le département de Dakar (42,1%) et dans les banlieues

¹² Ce qui ne veut pas dire qu'aucune femme mariée ne réside dans le ménage... Simplement le/la chef de ménage n'est pas marié.e.

(de l'ordre de 30%)¹³. Les femmes y ont aussi légèrement plus souvent atteint l'enseignement supérieur (14,3%) que dans l'ensemble du département de Dakar (13,5%) et que dans les zones périphériques (environ 5%).

Un quart des femmes interrogées (24,7%) ne résident pas avec leur conjoint : pour 44,2% d'entre elles, le conjoint vit dans un autre pays, 33,6% vit ailleurs dans Dakar, 11,8% dans une autre ville et 10,5% en milieu rural. Dans la majorité des cas (85,8%), les conjoints des femmes interrogées ont une activité professionnelle (2,1% sont à la recherche d'un emploi, 11,7% ne travaillent pas et 0,4% sont étudiants). Les femmes ayant une activité économique sont dans leur grande majorité dans des couples bi-actifs. Moins d'un tiers des femmes de l'échantillon (28,2%) n'ont pas d'enfant et celles avec enfants en ont en moyenne trois.

Tableau 2 : Caractéristiques des femmes enquêtées

		Enquête FORTE
Co résidence avec le conjoint		
Oui		24,7
Non		75,3
Total		100,0
Activité du conjoint		
A une activité		85,8
Recherche		2,1
N'a pas d'activité		11,8
Étudiant		0,4
Total		100,0
Enfants		
Aucun enfant		28,2% des femmes interrogées
Nombre moyen d'enfants*		
- De 0 à 2 ans		0,36
- De 3 à 5 ans		0,38
- De 6 ans et plus		2,29
- Quel que soit l'âge		3,04
* Pour les femmes ayant déclaré des enfants		
Source : Enquête FORTE – questionnaire Femmes (résultats pondérés)		
Champ : Femmes sénégalaises mariées de 25 à 54 ans		

* *
*

En conclusion, on retiendra que focaliser l'enquête sur le département de Dakar et sur les ménages de femmes mariées revient à s'intéresser principalement à des ménages familiaux, de taille conséquente (7 individus en moyenne par ménage) et à des milieux plus favorisés que dans l'ensemble de la région¹⁴. La zone et le champ de l'enquête se caractérisent aussi par une

¹³ Ces disparités peuvent tenir aux définitions différentes de l'activité dans les deux opérations de collecte.

¹⁴ Les écarts constatés sont minimisés quand on restreint l'analyse aux seuls ménages dans lesquels vivent les femmes mariées âgées de 25 à 54 ans et qui représentent 67,9% des ménages du département de Dakar (voir tableaux en annexe). Mais on trouve toujours dans l'enquête FORTE moins de chefs de ménage polygames, de petits ménages et davantage de ménages propriétaires que dans les données du recensement pour le département de Dakar.

plus forte activité économique des femmes. Enfin, si les femmes de l'enquête sont davantage concernées par l'une des questions phare du projet –l'articulation vie professionnelle/vie familiale – elles semblent aussi mieux armées pour y faire face que la moyenne des femmes de la région en étant tout à la fois plus diplômées et leurs ménages plus équipées.

Organisation des questionnaires et structure du rapport

Le questionnaire Ménages renseignait d'abord la composition des ménages et les caractéristiques des différents membres (sexe, âge, lien de parenté avec le chef de ménage, situation de résidence, statut matrimonial, niveau scolaire, activité, ...). Étaient également enregistrés les budgets des ménages, les caractéristiques des logements et la possession des biens d'équipement. Il documentait ensuite l'identité (sexe, âge), les fonctions, les modes de recrutement et les conditions de travail (horaires, prise en charge des repas, couverture sociale, mode de rémunération, revenus) des personnels domestiques.

Pour chaque individu de 6 ans ou plus (y compris les personnels domestiques), était renseignée la participation habituelle aux :

- tâches domestiques (préparation des repas, vaisselle, lessive, repassage, ménage, courses alimentaires, etc.),
- tâches éducatives et de soins aux enfants (accompagner/aller chercher à l'école et aux différentes activités, surveiller les devoirs, donner le bain ou la douche, garder quand ils sont malades, etc.)
- Et pour les seuls membres du ménage âgés de 6 ans et plus¹⁵ (hors personnels domestiques, donc), la participation habituelle aux dépenses courantes (alimentation, électricité, eau, énergie, loyer, rémunération des personnels domestiques, etc.).

Deux chapitres sont tirés des résultats de ce questionnaire : celui consacré au partage des tâches et des dépenses au sein des ménages et celui consacré au recrutement, profils et conditions de travail du personnel domestique.

Le questionnaire Femmes permet de retracer les trajectoires scolaires des femmes mariées et de documenter les caractéristiques de leur famille d'origine, de leur conjoint et de leurs enfants.

Il détaillait leur vie professionnelle (ou l'absence d'activité rémunératrice) et leurs conditions de travail (contrat, stabilité de l'emploi, horaires, couverture sociale, mode de transport et durée des trajets entre le domicile et le lieu de travail, modes de rémunération et revenus, déplacements fréquents, etc.). Il s'intéressait aussi à leur organisation quotidienne : temps passé à effectuer les tâches domestiques courantes, aide dans le ménage et participation du conjoint. Ce module revenait également sur les tâches éducatives et de soins aux jeunes enfants (0 à 5 ans) : modes de garde, pré-scolarisation, soins spécifiques (changer les couches, donner à manger, laver/donner le bain, se lever la nuit si l'enfant pleure, l'emmener chez le médecin, l'habiller, le mettre au lit, jouer avec lui, le garder quand il est malade).

¹⁵ Comme dans d'autres enquêtes, on considère que les enfants, quand ils travaillent, peuvent participer aux budgets des ménages.

Le questionnaire renseignait les ressources, les dépenses et les dettes, les loisirs et sociabilités, enfin, les opinions des femmes sur divers sujets et en particulier sur les rapports hommes-femmes¹⁶.

Deux chapitres sont tirés des résultats du questionnaire Femmes : celui sur le travail et l'emploi des femmes mariées à Dakar et celui sur l'organisation quotidienne des femmes actives

¹⁶ Ces thématiques ne sont pas traitées dans ce rapport.

Chapitre 1 : L'organisation domestique des ménages

L'objectif général de ce chapitre est d'analyser l'organisation quotidienne des ménages du triple point de vue de la prise en charge des tâches domestiques, des tâches de *care* familial (ici les soins et l'éducation des enfants) et des dépenses courantes. Quelle est la participation des différents membres du ménage selon leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, statut dans le ménage, situation matrimoniale, niveau scolaire, situation professionnelle) à ces activités constitutives de l'économie domestique des ménages ?

L'organisation domestique des ménages se situe au cœur des politiques – internationales, nationales et locales – visant à promouvoir la participation des filles et des femmes à l'économie et au développement, voire leur *empowerment*. Les normes sociales de genre qui assignent prioritairement les femmes au travail reproductif et les hommes au travail productif ont un effet direct sur l'organisation du travail et notamment, sur la possibilité, pour les femmes, d'exercer une activité professionnelle. La distribution des rôles dans la sphère privée entretient également des liens étroits avec la scolarisation des filles et adolescentes (Dumas et Lambert, 2006). Comme l'ont montré les travaux de Richard Marcoux sur Bamako à la fin des années 1990, il existe une forte corrélation entre la probabilité de fréquentation scolaire des jeunes filles et les potentialités offertes au sein de leur ménage d'être déchargées des travaux ménagers (Marcoux et al, 2016). L'État sénégalais a d'ailleurs souligné dans son document de stratégie pour l'égalité et l'équité de genre (SNEEG) élaboré pour la période 2005-2015 que : « *C'est encore au cœur de la famille que se joue le débat sur l'égalité des sexes. C'est au sein de la famille que les rôles sociaux assignés au garçon et à la fille, à l'homme et à la femme, sont signifiés et mis en pratique. Ces rôles induisent des inégalités sociales qui conditionnent leur participation à l'économie et plus globalement au développement* »¹⁷. Parallèlement, les accords conclus en 2015 par la communauté internationale (dont le Sénégal) sur 17 objectifs de développement durable (ODD) ciblent l'inégale répartition du travail domestique et de care familial comme un frein à l'égalité entre les sexes.

Malgré l'intérêt porté par la communauté internationale et les politiques nationales aux rôles féminins et masculins dans les ménages, ces questions restent une problématique de recherche encore peu explorée au Sénégal. Elles constituent rarement un objet de recherche central mais sont le plus souvent abordées de manière périphérique, par exemple dans les études sur le travail et la migration des enfants, ou encore sur la scolarisation des filles. Elles sont également évoquées dans des recherches, essentiellement qualitatives, ciblant la difficile articulation travail/famille des femmes actives (Lecarme-Frassy, 2000 ; Adjamagbo et al, 2004 et 2009 ; Jacquemin et al, 2018). L'état lacunaire des connaissances se manifeste aussi par le manque de données quantitatives spécifiques pour aborder ces questions (voir introduction).

Le travail, fondé sur des données désormais anciennes (les enquêtes 1.2.3. du début des années 2000) et très agrégées (sur l'ensemble des capitales de l'UEMOA), de Javier Herrera et Constance Torelli (2013) donne quelques pistes de réflexion, à actualiser. Les auteurs ont montré que les filles et les femmes accomplissaient la quasi-totalité des tâches domestiques (81,8%). Plus que la taille du ménage, c'est sa composition et la place des filles et des femmes dans le ménage (épouse ou fille du chef de ménage, *versus* autres statuts) qui jouent sur leur charge de travail domestique. Plus les dépendants (jeunes enfants et adultes vieillissants) sont nombreux, plus la charge de travail domestique est importante. Mais il existe des formes de « substitution » entre filles/femmes : par exemple, plus les femmes de 26-45 ans sont

¹⁷ <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/MONOGRAPH/94906/111540/F-456454307/SEN-94906.pdf>

nombreuses dans le ménage, moins la charge de travail domestique est conséquente, car davantage partagée. Les franges aisées/diplômées s'écartent du schéma dominant : la contribution aux tâches domestiques y est plus forte pour les membres masculins du ménage et plus réduite pour les membres féminins. Toutefois, si les inégalités de sexe sont, dans ces milieux, moins importantes, cela procède davantage d'une réduction du temps de travail domestique des femmes – qui délèguent ces tâches à d'autres filles ou femmes – que de l'accroissement de celui des hommes.

Deux questions centrales structurent ce chapitre : qui fait quoi dans le ménage ? Et dans quelle mesure l'organisation des ménages varie-t-elle selon les caractéristiques de ses membres, la taille du groupe familial et sa composition par âge et par sexe ?

Dans l'enquête FORTE, après avoir listé les membres du ménage, le/la répondant.e du questionnaire ménage renseignait la participation « habituelle¹⁸ » de ceux âgés de 6 ans ou plus à diverses tâches domestiques (préparation des repas, vaisselle, lessive, repassage, ménage, courses, jardinage, bricolage, etc.) et de ceux âgés de 12 ans ou plus aux soins prodigués aux enfants¹⁹ (amener à l'école, surveiller les devoirs, donner le bain ou la douche, faire manger, etc.). Parallèlement, était enregistrée la contribution des membres du ménage – hors personnels domestiques hébergés ou non – aux dépenses courantes (alimentation, loyer, électricité, eau, énergie, employés domestiques, etc.). Le/la répondant.e était ensuite invité.e à recenser les personnels domestiques (hébergés ou non), comme les gardiens, chauffeurs, lingères, jardiniers, répétiteurs, cuisinièr.e.s, « nounous », domestiques, etc., venant en aide au ménage (contre rémunération) dans la réalisation des différentes tâches ménagères et de care familial et leur contribution effective à ces différentes activités. Dans les analyses, les personnels domestiques ont été scindés en deux groupes : d'un côté, celles et ceux qui ont d'emblée été classés comme domestiques par les enquêt.e.s et celles et ceux qui s'apparentent, de par leurs fonctions, à des domestiques (« nounous », cuisinières), parce que leur travail est généralement « tourné vers l'intérieur » ; de l'autre, celles et ceux dont le travail est à la fois davantage « tourné vers l'extérieur », mais aussi plus ponctuel : les gardiens, chauffeurs, répétiteurs, lingères, jardiniers. Si a priori toutes ces fonctions peuvent être exercées par des femmes comme par des hommes, on verra par la suite qu'elles sont en fait rarement mixtes, d'où la féminisation du vocable pour certaines d'entre elles (les cuisinières) et la masculinisation pour d'autres (les gardiens, les répétiteurs).

La répartition des tâches domestiques

Les garçons et les hommes ne sont guère mobilisés sur la préparation des repas (3% d'entre eux participent habituellement à cette tâche) et la tendance est stable quel que soit leur âge ou leur statut dans le ménage. Les adolescentes et les femmes en revanche, participent activement : 67,3% des femmes de 15-24 ans sont concernées, 82,7% des 25-34 ans, 80% des 35-44 ans et 70,3% des 45-54 ans. Les plus forts taux de participation sont ceux des femmes épouses (73,8%) ou belles-filles du chef de ménage²⁰ (85,2%) ; c'est-à-dire aussi ceux des femmes mariées (75% en moyenne). Leurs niveaux de participation sont semblables à ceux des domestiques employés dans les ménages. A l'inverse, les femmes veuves, divorcées ou séparées

¹⁸ L'entendement de la notion est laissé à l'appréciation des enquêt.e.s.

¹⁹ Ces questions ne concernaient que les ménages où vit au moins un enfant de moins de 12 ans.

²⁰ Il s'agit donc ici de femmes mariées qui vivent, avec ou sans leur mari, avec les parents de ce dernier.

sont les moins impliquées (39,3%). Ce résultat s'interprète d'abord à l'aune des profils de ces femmes et de leur position dans le cycle de vie : plus âgées en moyenne que les femmes mariées ou célibataires, elles peuvent statutairement se libérer de certaines tâches ; d'autre part, leurs enfants étant plus âgés, ils peuvent être mis à contribution. On peut également penser que ces femmes, libérées de la tutelle masculine, s'organisent différemment : elles délègueraient davantage, ne cuisineraient pas tous les jours etc. Dans la population masculine, ce sont au contraire les hommes ayant ces mêmes statuts – veufs, divorcés ou séparés – qui sont les plus investis (34,9%) ; et dans une moindre mesure, ceux les plus scolarisés dont les niveaux de participation restent faibles (5,6%). Le niveau scolaire des femmes joue peu sur leur contribution, et agit même à l'inverse du sens commun : les plus éduquées sont celles qui déclarent le plus s'occuper de la « préparation des repas²¹ » (68,8% versus 63,9% des femmes non scolarisées). Ceci traduit l'enjeu que représente le repas au sein des couples, bien mis en avant dans d'autres contextes : à Cotonou, par exemple, la préparation du repas par l'épouse à son mari a été analysé comme « *l'un des ciments de la cohésion conjugale* » (Adjamagbo et al., 2016). Ainsi, s'il est une tâche dont les femmes, même les plus diplômées, doivent s'acquitter (ou ne peuvent totalement se décharger), c'est bien celle de cuisiner. Les hommes et les femmes les plus engagés sont par ailleurs ceux et celles qui ont une activité professionnelle, ce qu'on peut lier au fait que les adultes – qui sont d'une manière générale les plus impliqués – sont également ceux qui sont le plus fréquemment en emploi.

Les logiques d'exécution de la vaisselle semblent différentes, pour les femmes du moins. La participation des filles et des adolescentes est conséquente tandis que celles des femmes de 45 ans et plus est réduite, laissant entendre que cette tâche est volontiers déléguée par les aînées aux cadettes. D'ailleurs, les épouses (52,4%) sont moins investies que les filles du chef de ménage (56,1%), les femmes célibataires (68,6%) et surtout les domestiques (92,4%). De même, les femmes les plus éduquées se déchargeraient largement de cette tâche : elles constituent le groupe le plus faiblement impliqué (47,9%). Les hommes les plus mobilisés sont ceux veufs, divorcés ou séparés (29,9%). Leurs autres caractéristiques (âge, lien de parenté, niveau scolaire) jouent peu sur les écarts à la moyenne (3,6%).

Concernant la participation à l'entretien du linge et du logement, les mêmes tendances que pour la vaisselle s'observent chez les femmes. La participation des femmes est maximum entre 25 et 44 ans. Les épouses (et belles filles) sont néanmoins davantage mobilisées sur l'entretien du linge que les autres femmes. Les femmes mariées délèguent en effet rarement le nettoyage du linge intime (le leur et celui de leur mari). Les femmes de niveau scolaire supérieur sont plus fréquemment investies sur le ménage (53%) que sur la vaisselle (47,9%) ou l'entretien du linge (38,9%) : ici intervient le ménage de la chambre conjugale qui, comme la lessive du linge intime, est une tâche rarement déléguée. L'entretien du linge et du logement concerne davantage (toutes proportions gardées puisque les niveaux de participation apparaissent là aussi très faibles, de l'ordre de 4,8% pour la lessive et 6,5% pour le ménage) les hommes jeunes (de 15 à 34 ans), les célibataires (7,8% et 7%) mais aussi et surtout, les hommes veufs ou divorcés (22,9% et 30%). Enfin, on note les très forts taux de participation des domestiques (femmes et hommes) au ménage et des autres employés (sans nul doute les lingères) à la lessive, suggérant que ce sont là des tâches fréquemment déléguées.

²¹ La préparation des repas peut avoir différentes significations pour les femmes. Elle peut inclure la préparation des mets stricto sensu mais aussi, sa supervision, le choix des menus, etc. Or l'entendement différencié qu'ont pu en avoir les femmes peut expliquer en partie le fort niveau de participation des femmes hautement diplômées.

Tableau 3 :Participation des membres du ménage aux tâches domestiques

	REPAS		VAISSELLE		LESSIVE		MENAGE	
	H	F	H	F	H	F	H	F
	3,3	48,9	3,6	55,3	4,8	46,8	6,5	53,9
Âge								
6-14 ans	0,7	13,8	3,2	39,5	1,3	24,3	3,3	28,5
15-24 ans	1,8	67,3	3,3	66,3	7,7	56,1	6,9	64,5
25-34 ans	4,1	82,7	4,8	70,2	8,3	62,3	8,7	72,6
35-44 ans	5,7	80,0	5,3	60,3	4,8	62,3	8,4	68,2
45-54 ans	7,1	70,3	5,2	46,9	4,6	47,5	11,1	56,7
55 ans et+	3,7	29,8	1,0	16,0	0,8	14,1	2,4	16,5
Lien de parenté avec le chef de ménage								
Chef de ménage	4,8	58,5	4,8	42,6	3,5	40,0	8,2	43,2
Epoux/Epouses*	*	73,8	*	52,4	*	51,9	*	56,7
Fils-fille	2,8	51,2	4,1	56,1	5,9	45,1	5,8	53,1
Beau-fils / belle fille	0,7	85,2	0,7	58,4	0,7	51,3	2,2	73,9
Autres	2,3	50,2	2,6	53,3	4,7	46,3	5,8	51,1
Situation matrimoniale								
Célibataire	2,5	68,5	3,4	68,6	7,8	60,2	7,0	65,3
Marié mono / Union libre	4,5	77,7	3,7	55,7	2,9	52,3	7,5	63,5
Marié polygame	4,6	69,1	0,6	53,6	1,8	55,2	2,3	59,4
Veuf.ve/divorcé.e/séparé.e	34,9	39,3	29,9	27,9	22,9	25,1	30,0	29,4
Niveau scolaire								
Non scolarisé.e	3,7	63,9	2,2	55,6	4,0	49,7	4,3	58,9
Primaire	2,3	51,7	2,3	52,1	2,3	43,2	4,0	48,8
Secondaire	3,0	60,1	5,0	55,1	6,7	51,9	7,9	56,3
Supérieur	5,6	68,8	4,1	47,9	5,5	38,9	9,1	53,0
Situation professionnelle								
N'a pas d'activité	4,1	65,6	2,6	50,9	3,8	47,3	4,8	54,0
A une activité	5,0	75,1	4,2	58,9	5,4	53,8	7,6	64,6
Est élève ou étudiant.e	1,0	35,4	3,6	49,8	4,6	39,1	5,9	42,5
* les très faibles effectifs d'hommes qui se déclarent ou ont été déclarés comme époux du chef de ménage ont conduit à ne pas présenter les résultats les concernant								
Aide à la lecture : 3,3% de l'ensemble des garçons et des hommes de 6 ans et plus interrogés dans l'enquête déclarent participer régulièrement à la préparation des repas et 48,9% des filles et des femmes de 6 ans et plus. Cela signifie que 96,7% des garçons et des hommes n'y participent pas et 51,1% des filles et femmes.								
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Ménages (résultats pondérés)								
Champ : Individus de 6 ans et plus, membres du ménage (hors domestiques)								

Tableau 4 :Participation des employés domestiques aux tâches domestiques

	REPAS		VAISSELLE		LESSIVE		MENAGE	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Participation des domestiques								
Domestiques (nounous, cuisinières, boys/bonnes)	23,1	79,9	22,9	92,4	43,0	69,9	92,0	90,8
Autres personnels (gardiens, chauffeurs, lingères, répétiteurs)	0,7	1,6	0,0	2,3	0,0	98,8	1,1	1,8
Aide à la lecture : 23,1% de l'ensemble domestiques hommes déclarent participer régulièrement à la préparation des repas et 79,9% des domestiques femmes.								
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Ménages (résultats pondérés)								
Champ : Personnels domestiques								

La prise en charge des enfants

Concernant les soins aux enfants, les niveaux de participation des hommes sont plus élevés que pour les tâches ménagères ; un résultat qui n'est pas sans rappeler que s'il est un domaine où les hommes sont investis, c'est bien celui de l'éducation des enfants (Moguérou et al, 2019). Mais ils sont surtout présents pour emmener les enfants à l'école (12,9%) et leur faire faire leurs devoirs (17,6%), et apparaissent en revanche moins impliqués sur les tâches plus quotidiennes et répétitives comme donner le bain ou la douche (4,8%). Ils sont également bien moins souvent que les femmes (30,1%) amenés à garder les enfants quand ces derniers sont malades (8,0%). Sur ces différentes tâches, les « plus » investis – le niveau d'investissement des hommes ne dépasse toutefois jamais les 20% – sont les hommes mariés, ceux âgés de 35 à 54 ans, les chefs de ménage, enfin ceux ayant une activité ; ce qui correspond au profil-type des pères de jeunes enfants (mais ce sont toujours moins de 20% des hommes qui, dans ces catégories, déclarent participer régulièrement). Concernant l'aide aux devoirs, les fils du chef de ménage, les élèves ou étudiants et les hommes ayant un niveau scolaire supérieur se démarquent également par leur plus forte participation, tout comme les autres personnels domestiques (les répétiteurs).

Les femmes sont davantage investies que les hommes dans les soins aux enfants, mais leur implication est plus faible que pour les tâches ménagères. Accompagner les enfants à l'école concerne surtout les femmes de 25-44 ans, les épouses (33,4%) ou les belles-filles du chef de ménage (35,2%), les femmes de niveau supérieur (27,6%) et les actives (26%). Ces deux dernières catégories de femmes ont certainement des logiques proches de celles des pères qui accompagnent les enfants à l'école en chemin vers le travail. Les femmes les plus éduquées sont aussi les plus investies sur l'aide aux devoirs (41%), tâche qui concerne en moyenne peu de femmes (19,6%) et ce, quel que soit leur profil (les femmes mariées étant néanmoins plus présentes). S'agissant des soins corporels quotidiens et de la garde des enfants malades, les femmes de 25 à 44 ans, les épouses et les belles filles des chefs de ménage – en somme, les mères de jeunes enfants – sont les plus impliquées. Si l'on excepte l'aide aux devoirs, les personnels domestiques semblent assez peu mobilisés pour les soins aux enfants. Ces tâches seraient donc moins volontiers déléguées.

Tableau 5: Participation des membres du ménage aux soins aux enfants

	AMENER LES ENFANTS À L'ÉCOLE		FAIRE FAIRE LES DEVOIRS		DONNER LE BAIN, LA DOUCHE		GARDER LES ENFANTS QUAND ILS SONT MALADES	
	H	F	H	F	H	F	H	F
	12,9	21,4	17,6	19,6	4,8	40,9	8,0	30,1
Âge								
12-14 ans	4,3	3,5	20,7	6,3	1,8	6,7	0,2	2,4
15-24 ans	15,3	14,5	14,4	16,0	4,4	28,8	4,5	14,1
25-34 ans	4,4	28,8	16,0	25,5	1,2	57,1	3,0	52,5
35-44 ans	18,6	33,7	23,4	30,7	9,4	65,2	13,9	68,0
45-54 ans	23,9	21,2	23,2	16,6	10,3	36,9	21,5	50,0
55 ans et+	9,4	9,0	10,2	5,3	1,2	11,7	6,9	13,3
Lien de parenté avec le chef de ménage								
Chef de ménage	19,6	22,6	17,9	14,7	8,7	33,5	18,3	43,6
Epoux/Epouses	*	33,4	*	24,7	*	61,3	*	65,8
Fils-fille	15,6	17,5	20,3	19,6	4,9	26,4	6,4	19,6
Beau-fils / belle fille	16,0	35,2	12,9	34,0	2,0	65,0	5,4	60,8
Autres	4,3	10,9	13,3	12,6	2,1	32,8	2,5	24,0
Situation matrimoniale								
Célibataire	10,4	12,0	15,3	18,2	3,1	25,6	3,5	13,0
Marié mono / Union libre	18,9	32,0	20,8	25,8	6,6	59,2	12,9	60,2
Marié polygame	11,4	30,5	14,2	19,8	10,4	60,9	22,5	67,2
Veuf.ve/divorcé.e/séparé.e	3,1	10,3	4,1	8,8	0,0	17,6	0,5	17,9
Niveau scolaire								
Non scolarisé.e	3,1	14,7	1,5	3,5	3,7	33,0	10,1	35,1
Primaire	8,0	24,5	8,8	15,9	2,1	55,9	5,7	50,7
Secondaire	17,2	21,7	22,1	29,4	6,3	33,2	8,9	28,2
Supérieur	18,0	27,6	31,9	41,0	5,4	37,9	7,0	35,3
Situation professionnelle								
N'a pas d'activité	9,6	22,1	13,3	13,3	5,0	43,3	9,2	42,7
A une activité	16,2	26,0	16,7	22,3	6,1	51,1	11,1	49,3
Est élève ou étudiant.e	8,9	11,9	22,3	24,8	2,0	18,3	1,0	9,9
<p>* les très faibles effectifs d'hommes qui se déclarent ou ont été déclarés comme époux du chef de ménage ont conduit à ne pas présenter les résultats les concernant</p> <p>Aide à la lecture : 12,9% de l'ensemble des garçons et des hommes de 12 ans et plus, vivant dans des ménages où réside au moins un enfant de moins de 12 ans (versus 21,4% des filles et des femmes), déclarent régulièrement conduire le(s) enfant(s) à l'école Cela signifie que 87,1% des garçons et des hommes (versus 78,6% des filles et femmes) n'y participent pas.</p> <p>Source : Enquête FORTE – Questionnaire Ménages (résultats pondérés)</p> <p>Champ : Individus de 12 ans et plus (hors domestiques) vivant dans des ménages avec au moins un enfant de 12 ans ou moins</p>								

Tableau 6 : Participation des employés domestiques aux soins aux enfants

	AMENER LES ENFANTS À L'ÉCOLE		FAIRE FAIRE LES DEVOIRS		DONNER LE BAIN, LA DOUCHE		GARDER LES ENFANTS QUAND ILS SONT MALADES	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Participation des domestiques								
Domestiques (nounous, cuisinières, boys/bonnes)	6,4	12,2		3,1	18,7	37,5	6,4	10,3
Autres personnels (gardiens, chauffeurs, lingères, répétiteurs)	8,8		55,9	1,6		0,3		0,2
Aide à la lecture : 6,4% de l'ensemble domestiques hommes (travaillant dans des ménages où réside au moins un enfant de moins de 12 ans) déclarent accompagner régulièrement le(s) enfant(s) à l'école et 12,2% des domestiques femmes.								
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Ménages (résultats pondérés)								
Champ : Personnel domestique vivant dans des ménages avec au moins un enfant de 12 ans ou moins								

La contribution aux dépenses

Les dépenses courantes sont principalement assumées par les adultes. La participation des enfants et des adolescents est très minoritaire. Un fait saillant ressort des analyses : dans la tranche d'âge 25-34 ans les contributions des femmes se situent à des niveaux comparables, sinon plus élevés, que ceux enregistrés pour les hommes. Ce phénomène illustre le décalage dans les cycles de vie féminins et masculins : à ces âges, nombre de femmes sont déjà en union et ont à assumer diverses responsabilités au sein de leurs ménages tandis que la plupart des hommes sont encore célibataires.

Ce sont surtout les chefs de ménage – femmes et hommes – qui ont en charge les dépenses des ménages. Mais la contribution des épouses est loin d'être marginale, en particulier sur l'alimentation (51,9%), l'énergie (35,2%) et les employés domestiques (34,7%), mais toujours inférieure à celle des époux (respectivement 92,5%, 78,8% et 66,7% sur ces différents postes de dépense). Consécutivement, la contribution des hommes mariés aux dépenses d'alimentation (supérieure à 80%), en général chefs de ménage, est bien plus importante que celles des hommes célibataires (14,2%). Inversement, la contribution des femmes veuves, divorcées ou séparées (56,5%) qui ont fréquemment le statut de chef de famille, est plus conséquente que celles des femmes célibataires (19,2%). Les femmes mariées se situent à des niveaux intermédiaires et les femmes en union monogame sont davantage inscrites dans des logiques de partage des dépenses d'alimentation que celles en union polygame. Le niveau scolaire fait varier la contribution des hommes aux différents postes de dépenses mais de façon non linéaire. En revanche, fait remarquable chez les femmes : ce sont les moins scolarisées qui sont aussi les plus impliquées dans les dépenses courantes (quels que soient les postes considérés). Dans ces milieux, la contribution des femmes est essentielle à la survie et au bien-être du groupe familial. Dans les couches sociales favorisées, elle est peut-être davantage envisagée dans une logique d'appoint.

Enfin, les femmes ayant une activité économique contribuent aux dépenses d'alimentation, d'énergie et aux frais générés par l'emploi de domestiques dans des proportions proches de celles des hommes de même statut. Les écarts hommes-femmes sont plus importants sur les autres postes mais la contribution des femmes actives est loin d'être marginale : 35 à 40% d'entre elles sont impliquées selon les postes considérés.

Tableau 7 : Participation des membres du ménage aux dépenses courantes

	alimentation		électricité		eau		énergie		employés		loyer	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
	37,8	35,3	34,6	18,5	31,6	17,8	27,8	23,7	21,9	20	21,9	20
Âge												
6-14 ans	0,4	0,4	0,1	0,8	0,1	1,8	0,0	1,8	0,5	2,8	0,2	2,1
15-24 ans	5,0	13,6	2,5	7,3	3,0	5,5	1,0	5,8	0,2	0,3	1,5	12,5
25-34 ans	33,5	42,3	26,9	20,1	24,4	22,9	18,5	28,6	8,0	14,6	38,8	33,9
35-44 ans	71,8	57,5	71,0	26,6	65,9	21,9	58,3	36,6	49,6	35,3	78,6	27,1
45-54 ans	84,7	67,5	77,0	31,8	70,7	29,8	67,4	48,4	52,5	41,2	96,4	37,5
55 ans et+	81,4	54,7	78,6	40,6	73,7	40,2	63,4	39,3	42,7	42,5	89,7	43,5
Lien de parenté avec le chef de ménage												
Chef de ménage	92,5	81,9	89,4	67,2	87,8	67,1	78,8	68,7	66,7	64,8	97,1	65,8
Epoux/Epouses	*	51,9	*	16,4	*	16,9	*	35,2	*	34,7	*	14,4
Fils-fille	22,5	23,0	19,6	10,9	15,6	10,5	14,7	11,0	13,3	15,1	3,8	7,4
Beau-fils / belle fille	49,9	41,1	42,7	4,4	42,4	4,4	45,0	19,1	19,8	15,4	36,0	1,4
Autres	17,1	20,3	13,7	15,9	11,1	13,4	6,5	15,6	3,5	3,8	14,4	3,0
Situation matrimoniale												
Célibataire	14,2	19,2	10,3	9,9	9,2	11,6	5,0	12,2	2,6	2,3	7,1	18,8
Marié mono / Union libre	82,4	57,1	78,0	26,0	73,6	23,8	66,5	35,2	50,5	30,1	85,2	30,6
Marié polygame	84,4	46,8	81,5	24,3	71,8	19,4	69,4	44,9	62,9	42,3	90,3	16,7
Veuf.ve/divorcé.e/séparé.e	50,4	56,5	53,6	44,7	48,6	43,1	33,3	37,5	6,6	38,8	69,4	63,6
Niveau scolaire												
Non scolarisé.e	43,4	50,1	37,5	26,6	35,9	27,8	31,6	32,6	27,7	20,8	54,6	37,6
Primaire	26,1	29,0	21,8	16,9	19,6	15,4	17,0	23,8	15,6	15,1	18,2	20,8
Secondaire	34,8	31,0	34,3	14,3	31,3	12,8	26,6	17,4	17,7	18,1	43,6	11,4
Supérieur	58,6	37,2	53,0	19,1	48,2	18,0	44,3	22,9	31,2	30,6	56,8	13,1
Situation professionnelle												
il/elle ne travaille pas	40,5	32,7	37,9	12,4	31,5	13,6	25,5	21,6	24,1	17,8	37,8	7,3
travaille	65,3	67,9	61,2	40,9	57,4	36,7	51,0	46,0	38,0	41,0	66,3	42,8
il/elle est élève/étudiant.e	1,8	3,4	0,3	0,9	0,7	1,8	0,2	2,1	0,3	1,8	0,3	2,4
* Les très faibles effectifs d'hommes qui se déclarent ou ont été déclarés comme époux du chef de ménage ont conduit à ne pas présenter les résultats les concernant												
Aide à la lecture : 37,8% de l'ensemble des garçons et des hommes de 6 ans et plus (versus 35,3% des filles et des femmes), déclarent participer régulièrement aux dépenses d'alimentation du ménage dans lequel ils/elles résident.												
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Ménages (résultats pondérés)												
Champ : Individus de 6 ans et plus (hors domestiques)												

* *

*

On retiendra que les tâches domestiques courantes et les soins quotidiens aux enfants sont principalement effectuées par les femmes, et qui plus est, celles âgées de 15 à 54 ans, avec un « pic » entre 25 et 44 ans. Les femmes mariées, épouses et les belles-filles des chefs de ménage sont les plus impliquées dans la préparation des repas et les soins aux enfants, et les célibataires dans la vaisselle, le linge et le ménage. Leurs niveaux de participation respectifs avoisinent ceux des domestiques et autres personnels de maison suggérant que les femmes sont moins inscrites dans une logique du « faire faire » que dans une logique du « faire avec ».

L'importante contribution des femmes aux dépenses des ménages contraste avec la faible implication des hommes dans les tâches domestiques et dans une moindre mesure, dans les

soins aux enfants. Il existe en matière de dépenses des domaines que l'on pourrait qualifier de féminins ou mixtes (employés, énergie, alimentation) et des domaines plutôt typifiés comme masculins (loyer, eau, électricité), même si pour ces derniers l'implication des femmes est loin d'être négligeable.

Les investissements des femmes dans les dépenses des ménages s'inscrivent dans le prolongement de leur rôle domestique (la préparation des repas, la prise en charge des tâches ménagères), tandis que l'investissement des hommes dans l'éducation des enfants et qui plus est, sur des tâches valorisées et valorisantes – les amener à l'école, leur faire faire les devoirs – s'inscrit dans la continuité de leur rôle de « père de famille » (Moguéro et al., 2019).

Chapitre 2 : Travail et emploi des femmes mariées à Dakar

Ce chapitre vise à montrer l'intensité du travail des femmes à Dakar, en adoptant une définition extensive de la notion, c'est-à-dire en documentant à la fois le travail productif et le travail reproductif. Même si nous en donnons un bref aperçu, notre propos n'est pas d'analyser les inégalités femmes-hommes, largement documentées dans les enquêtes existantes. Il s'agit surtout d'étudier l'entrecroisement, pour les femmes, des logiques familiales et de travail.

Le 5^{ème} objectif du développement durable a pour visée l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles. Dans cette approche, l'éducation des filles et l'emploi des femmes sont pensés comme synonymes d'autonomisation et donc comme des leviers puissants de l'égalité hommes-femmes. Or il a pu être montré que les progrès scolaires féminins n'avaient pas toujours, loin s'en faut, les effets escomptés sur l'insertion professionnelle²². D'autre part, « *si l'activité des femmes africaines s'actualise à des niveaux élevés (sauf en Afrique du Nord), elle reste concentrée dans des activités à faible valeur ajoutée* » (Charmes, 2005), ce qui pose la question de son potentiel émancipatoire (variable selon le type d'emploi occupé). Également, en considérant que le pouvoir est affaire de capacités individuelles et donc en « *individualisant la notion de pouvoir* » (Calvès 2014), cette approche empêche de considérer les rapports sociaux – dont les « dynamiques familiales » – qui autorisent ou au contraire entravent l'accès durable et continu des femmes à l'emploi. Les femmes ne sont pas toutes, selon leurs situations familiales et leurs ressources, égales dans la « course à l'emploi ». Enfin, dans des contextes où l'essentiel des tâches domestiques et de care familial repose sur les femmes (voir chapitre 1), il est à craindre, avec l'intensification des activités économiques des femmes, une explosion de leur charge de travail totale, comme ont pu le montrer différents auteurs à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest (Charmes, 2005 ; Herrera et Torelli, 2013).

Emploi et travail sont deux termes très souvent confondus dans leur usage courant ; ils ne recouvrent toutefois pas la même réalité. Le travail désigne, classiquement en économie, le contenu des emplois et l'emploi les modalités formelles d'exercice du travail²³. Dans la comptabilité nationale, le travail inclut toute activité économique productrice de richesses et les activités domestiques sont exclues de ce décompte. Dans la lignée des revendications féministes portées à la conférence de Beijing (1995) qui soutiennent que les activités domestiques doivent être incorporées à l'économie²⁴ et analysées comme une forme de travail, des efforts de mesure ont été réalisés sur le continent africain. Des enquêtes sur l'emploi du temps ont été mises en place dans plusieurs pays pour mieux rendre compte de la production domestique et bénévole, essentiellement féminine et ainsi mieux mesurer la contribution des femmes à l'économie. Au Sénégal, l'inclusion de questions sur les emplois du temps dans les enquêtes de la statistique

²² Comme mentionné dans l'introduction : les Dakaraises sont les plus nombreuses parmi les femmes des capitales de la sous-région à accéder à l'enseignement supérieur mais elles sont moins nombreuses à avoir une activité professionnelle que leurs consœurs de Cotonou ou Lomé.

²³ Le BIT définit la population active occupée comme « l'ensemble des personnes (généralement âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale ». Le BIT inclut aussi dans la population active occupée les personnes « pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, etc. », de même que les apprentis et les stagiaires rémunérés.

²⁴ Dans cette perspective, toutes les activités (la préparation des repas, l'entretien de la maison, les soins aux personnes dépendantes) à l'exception de dormir, se nourrir, et s'instruire entrent dans le domaine de la production puisqu'il s'agit de biens et de services qui, même non rémunérés, sont susceptibles d'être commercialisés, et sont fournis par une personne à une autre.

publique est un processus très récent. L'enquête sur la pauvreté au Sénégal (ESPS) de 2011 a inclus un module de cette nature dans son questionnaire. Mais les données ont été peu exploitées à l'exception de la recherche « Counting Women's Work » du CREFAT dont l'objectif était d'inclure les activités domestiques à la mesure du PIB. En dehors de ce travail, aux finalités spécifiques, activités économiques et activités domestiques sont rarement analysées ensemble comme deux facettes interdépendantes du travail des femmes.

Trois questions alors structurent ce chapitre : Qui sont les femmes inactives et pourquoi le sont-elles ? Qui sont les actives, que font-elles et dans quelles conditions (d'horaires, de revenus, etc.) ? Quels temps les femmes, selon leurs caractéristiques et celles de leurs ménages, consacrent-elles au travail rémunéré et au travail domestique ?

Le questionnaire Femmes comprend un module sur la vie professionnelle dans lequel les femmes étaient d'abord amenées à déclarer leur situation professionnelle (avaient-elles une activité rémunératrice, quelle qu'elle soit, au moment de l'enquête ?). Dans un second temps, on interrogeait les femmes « inactives » sur les raisons de leur inactivité et sur leurs éventuelles recherches d'emploi. Les « actives » étaient pour leur part distinguées selon qu'elles exerçaient une activité salariée ou une activité indépendante. Pour chacune de ces catégories, étaient ensuite renseignées les conditions de travail à travers des questions spécifiques (le secteur et la nature de l'emploi, l'existence d'un contrat de travail, de congés payés et d'assurance – santé, retraite – pour les salariées ; l'inscription de l'activité au registre national des entreprises et des associations, le nombre d'employé.e.s pour les indépendantes) ou communes (horaires, lieu de travail, temps mis pour se rendre au travail, déplacements professionnels, revenus tirés de l'activité). Dans le module sur les activités domestiques, les femmes étaient amenées à décrire leur organisation quotidienne et notamment la participation aux tâches domestiques courantes et le temps hebdomadaire qu'elles y consacraient.

Bref aperçu des inégalités hommes-femmes dans l'accès à l'emploi

En 2016, l'OIT soulignait, dans son rapport annuel²⁵, que les inégalités entre hommes et femmes dans l'accès et sur le marché de l'emploi demeuraient persistantes. A l'échelle mondiale, les taux d'activité s'établissent à 76,1% pour les hommes et à 49,6% pour les femmes. Dans la majorité des régions du monde et notamment en Afrique Subsaharienne, les femmes ont moins de chances que les hommes de participer au marché du travail. D'autre part, une fois en emploi, elles subissent les effets de la ségrégation verticale (niveaux inférieurs de responsabilité) et de la ségrégation horizontale (gamme restreinte d'occupations, notamment en termes de secteur d'activité) du marché du travail. Enfin, leurs emplois sont plus précaires et moins rémunérateurs que ceux des hommes.

S'agissant du Sénégal, plusieurs enquêtes permettent de dresser un état des lieux des inégalités hommes-femmes et de leurs évolutions au fil du temps. Les enquêtes 1.2.3 conduites au début des années 2000 ont révélé que les taux d'activité des femmes (de 10 ans et plus) étaient à Dakar parmi les plus faibles (41,1%) de la zone UEMOA et que les écarts avec les hommes étaient parmi les plus importants (21,1 points). Quinze ans plus tard, l'enquête nationale sur l'emploi au Sénégal (ENES, 2015) réalisée avec une méthodologie et des définitions comparables, montre que les écarts hommes-femmes se sont maintenus malgré l'augmentation

²⁵ https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_483203/lang--fr/index.htm

des taux d'activité féminins (43,7%) et la baisse des taux d'activité masculins (60,8%). Les résultats de l'enquête ENES laissent entendre que mariage et maternité constituent des freins à l'activité économique des femmes. En effet, les femmes divorcées ou veuves, puis les célibataires ont des taux d'activité bien supérieurs à ceux des femmes mariées et les femmes sans enfant des niveaux d'activité plus importants que ceux des femmes avec enfants.

L'enquête FORTE qui a adopté une définition plus large de l'emploi – empêchant des comparaisons strictes avec les données de 2000 et de 2015 – montre à son tour de fortes inégalités entre femmes et hommes. Dans la tranche d'âge 25-54 ans, 63,5% des femmes mariées, sénégalaises et membres du ménage exercent un emploi contre 86,2% de leurs homologues masculins²⁶. D'autre part, 58,7% des femmes mariées en emploi exercent comme petites indépendantes (un tiers des hommes) et 14,2% occupent une position de cadres ou employeurs (20% des hommes).

L'inactivité et l'emploi des femmes à Dakar

Dans l'enquête FORTE 63,5% des femmes enquêtées ont déclaré avoir une activité professionnelle. Corrélativement, 36,5% des femmes enquêtées n'avaient pas d'activité rémunératrice au moment de l'enquête. Parmi ces dernières, 41,7% ont déclaré avoir déjà eu une activité par le passé tandis que 58,3% n'avaient jamais travaillé. Enfin, 41,4% d'entre elles étaient à la recherche d'un emploi.

On peut distinguer quatre grands types de motifs d'inactivité :

- les raisons de santé qui concernent peu de femmes dans l'enquête : 4,7% des femmes ont déclaré ne pas travailler parce qu'elles étaient malades ou invalides ;
- les raisons propres au fonctionnement du marché du travail (licenciement récent, inactivité saisonnière, pas d'emploi disponible, rémunération proposée insuffisante, etc.) ou à l'inadéquation ressentie par les femmes entre leur profil et les attendus du marché du travail (en cours de scolarité ou de formation, manque de qualifications, etc.) (40,3%) ;
- les raisons familiales : 17,5% des femmes ne travaillaient pas parce qu'elles étaient enceintes ou en congés maternité, 18,1% parce qu'elles ne pouvaient avoir d'activité en raison des obligations familiales qui leur incombaient et 4,2% parce que leur conjoint ou leur belle-famille étaient opposés à ce qu'elles aient une activité économique.
- Enfin, 15,3% des femmes ont déclaré ne pas avoir d'activité par « choix personnel ». On peut penser que la trajectoire professionnelle de ces femmes – ici l'inactivité – ait été subordonnée aux impératifs familiaux : la vision dominante que les devoirs conjugaux et maternels des femmes priment sur leur carrière professionnelle amène très certainement nombre d'entre elles à déclarer qu'elles ont « choisi » d'être inactives.

²⁶ Il s'agit là des données du questionnaire ménages sur les statuts d'activité des membres du ménage. Selon les données du recensement de 2013, la part des femmes en emploi à Dakar serait bien plus faible. L'écart est vraisemblablement lié aux méthodes de collecte des recensements qui, peu adaptées aux caractéristiques spécifiques du travail et des rapports de genre en contexte ouest-africain, ont pour effet général de sous-estimer la part du travail féminin (Comblon et Robilliard, 2015). Ainsi dans le recensement, une seule et même personne – généralement le chef de ménage, le plus souvent un homme – a renseigné le statut d'occupation de chacun des habitants du logement. Dans les enquêtes démographiques et de santé (EDS) qui présentent des taux d'emploi beaucoup plus élevés et très proches de ceux enregistrés dans l'enquête FORTE, les questions sur l'emploi des femmes sont, comme dans l'enquête FORTE, posées aux femmes elles-mêmes lors d'un entretien en face à face.

L'inactivité des femmes apparaît ainsi très liée à leurs situations et obligations familiales. Ceci transparait aussi dans l'analyse des taux d'activité selon les caractéristiques sociodémographiques des femmes : ils sont plus faibles en moyenne chez les femmes de 25 à 34 ans. Or c'est précisément dans cette tranche d'âge que les charges domestiques sont les plus importantes pour les femmes (voir chapitre 1)²⁷. De même, les taux d'activité sont plus faibles chez les femmes ayant de jeunes enfants. Ces différences matérialisent bien l'effet du cycle de vie sur l'activité des femmes : plus les femmes sont absorbées par les tâches domestiques – amplifiées par les exigences du mariage, en particulier à ses débuts, et les enfants en bas âge – moins elles sont présentes sur le marché du travail. Enfin, le type d'union joue sur le niveau d'activité des femmes : celles en union monogame sont plus actives que celles en union polygame. On peut penser qu'il existe une plus forte réticence à l'activité professionnelle des femmes mariées dans les milieux polygames. En effet, ces derniers ne se distinguent guère des milieux monogames du point de vue de la taille moyenne des ménages et de la fréquence de la co-résidence avec l'époux (qui exercent une influence sur la charge domestique des femmes). Mais il faut aussi considérer que la polygamie est plus fréquente dans les milieux peu favorisés où la charge domestique des femmes, en l'absence d'équipements ménagers, est certainement plus lourde à porter que dans des milieux plus privilégiés.

Les femmes diplômées (du supérieur) sont plus présentes sur le marché du travail que les autres femmes²⁸, ce qui rend compte de leur volonté de s'insérer professionnellement, pour valoriser leurs « efforts scolaires » et ceux consentis par leurs parents. Ces femmes ont également de plus grandes capacités à recruter de la main d'œuvre domestique pour se décharger de tout ou partie des charges domestiques qui leur incombent socialement. Sans qu'on ne puisse l'expliquer, les femmes de niveau secondaire présentent des taux d'activité inférieurs à ceux des femmes moins scolarisées et des femmes hautement diplômées. Il est possible que ces femmes n'ayant pas le niveau pour accéder aux activités exigeant plus de compétences refusent des activités peu valorisantes.

Tableau 8 : Caractéristiques des femmes inactives et des femmes actives

	Inactives 36,5	Actives 63,5	Ensemble
Age			
25-34 ans	45,6	54,4	100
35-44 ans	26,7	73,3	100
45-54 ans	38,9	61,1	100
État matrimonial			
monogame	34,9	65,1	100
polygame	43,9	56,1	100
Nombre d'enfants de moins de 3 ans			
0	35,9	64,1	100
1 ou plus	38,4	61,6	100
Niveau scolaire			
Jamais scolarisée	38,5	61,5	100
Primaire	36,9	63,1	100
Secondaire	42,0	58,0	100
Supérieur	22,7	77,3	100
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Femmes (résultats pondérés)			
Champ : Femmes sénégalaises mariées de 25 à 54 ans			

²⁷ Et c'est aussi dans cette tranche d'âge que les femmes sont le plus fréquemment encore aux études.

²⁸ Les données de l'enquête emploi réalisée au Sénégal en 2015 montrent que les hommes les plus diplômés sont à l'inverse davantage au chômage que les autres hommes.

Conditions de travail selon le type d'emploi occupé

Parmi les femmes en emploi, 9,4% sont cadres, 27,0% sont salariées (employées ou ouvrières) et 63,6% ont le statut d'indépendante. Les femmes les plus âgées (45-54 ans) sont en moyenne plus souvent dans ce dernier statut que les femmes plus jeunes. Il en va de même des femmes pas ou peu scolarisées et de celles en union polygame. Les taux de salarisation sont plus élevés chez les jeunes femmes, et chez celles de niveau scolaire supérieur.

Il apparaît que les femmes sans enfants en bas âge sont plus souvent indépendantes que salariées. Ici s'entrecroisent plusieurs logiques que ne traduisent pas totalement les chiffres présentés : d'abord les femmes indépendantes sont en moyenne plus âgées que les femmes salariées. Elles sont aussi moins scolarisées. Or plus le niveau d'éducation augmente et plus les femmes ont accès aux emplois salariés après la fin des études. Les femmes peu scolarisées seraient, dans les premiers temps de leur cycle de vie familiale, d'abord au foyer puis développeraient une activité, une fois les enfants devenus plus autonomes.

Tableau 9 : Conditions de travail selon le statut

	Cadre	Salariée	Indépendante	Ensemble
Ensemble	9,4	27,0	63,4	100
âge				
25-34 ans	11,5	29,7	58,8	100
35-44 ans	9,1	31,0	58,9	100
45-54 ans	7,3	16,6	76,1	100
Nombre d'enfants de moins de 3 ans				
Aucun	7,9	24,0	68,1	100
Un ou plus	14,1	36,8	49,1	100
État matrimonial				
monogame	9,6	29,0	61,4	100
polygame	8,0	16,7	75,3	100
Niveau scolaire				
Jamais scolarisée	0	8,2	91,9	100
primaire	0	34,0	66,0	100
secondaire	6,9	39,9	54,2	100
supérieur	45,5	29,4	30,1	100
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Femmes (résultats pondérés)				
Champ : Femmes sénégalaises mariées et actives de 25 à 54 ans				

En dehors des conditions propres au marché du travail (faiblesse quantitative de l'emploi salarié et difficultés/discriminations que rencontrent les femmes pour s'insérer dans ces emplois), la plus grande flexibilité offerte par les emplois indépendants (durées de travail assouplies, possibilité d'exercer à domicile) joue très certainement aussi sur l'insertion privilégiée des femmes dans cette catégorie d'emplois. Ils apparaissent plus propices à la « conciliation » vie professionnelle/vie familiale : durée de travail moindre, temps de trajet limité et davantage de travail à domicile.

Tableau 10 : Durée de travail, temps de trajet et travail à domicile selon le statut

	Cadre	Salariée	Indépendante
Durée de travail hebdomadaire (en h)	38	32	19
Temps de trajet moyen (en minutes, aller)	27	24	9
Travail à domicile (%)	0,2	9,8	45,3
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Femmes (résultats pondérés)			
Champ : Femmes sénégalaises mariées et actives de 25 à 54 ans			

Mais la contrepartie de ces « choix » est aussi la plus grande précarité des femmes inscrites comme indépendantes : les niveaux de rémunération sont moindres et les emplois davantage informels encore que dans le secteur salarié. Seules 3,1% des femmes qui se sont déclarées comme indépendantes dans l'enquête – et qui dans 84,5% sont à la tête d'entreprises individuelles – ont fait enregistrer leur activité au registre du commerce. L'informalité des emplois touche aussi les salariées (hors cadres) qui, pour 66,4% d'entre elles, n'ont pas de contrat ou seulement un contrat oral et 47,3% ont un emploi temporaire.

Tableau 11 : Revenus, contrat, déclaration et avantages sociaux selon le statut

	Cadres	Autres salariées		Indépendantes
Salaires moyen (Fcfa)	489 510	92 563	Bénéfice mensuel moyen (Fcfa)	76 798
Public	47,4	24,8		
Privé	52,6	75,2		
Aucun contrat	0,6	56,4	NINEA***	3,1
Contrat écrit	97,6	33,2		
Contrat oral	1,8	10,4	Aucun employé	84,5
Permanent	96,5	52,7	Pas de capital de départ	11,9
Temporaire	3,5	47,3	Crédit institution financière	2,2
Sécurité sociale	80,1	29,1	Crédit institution associative /micro-finance	2,2
IPRES*	82,8	38,3	Crédit usuraire	1,4
FNR**	47,5	8	Moyens personnels	36,0
Assurance privée	58,1	74,4	Avec l'aide du conjoint	30,0
Congés payés	86,5	13,5	Avec l'aide de la famille	16,3
*Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal				
** Fonds National de la Retraite				
*** numéro d'identification national des entreprises et des associations				
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Femmes (résultats pondérés)				
Champ : Femmes sénégalaises mariées et actives de 25 à 54 ans				

Une charge de travail très importante pour les actives

Tandis que la vie familiale (union et maternité) peut représenter des freins à l'activité économique des femmes, cette dernière est pourtant devenue moins l'option que la norme : elle concerne une majorité de femmes mariées. Pour autant, l'exercice d'un travail rémunéré ne libère pas les femmes du travail domestique et du *care* familial qui leur incombent socialement (chapitre 1) et qui, selon le profil des femmes et celui du ménage dans lequel elles vivent, peut être particulièrement lourd.

Les femmes actives consacrent en moyenne un temps hebdomadaire moindre aux activités domestiques (40h) que leurs consœurs inactives (59h). Toutefois, le cumul du travail domestique et du travail économique rend les semaines des premières particulièrement chargées (64h) et plus denses que celles des secondes (59h).

Le temps de travail domestique est maximal pour les femmes actives âgées de 35 à 44 ans (50h) et leur temps de travail professionnel étant proches de ceux des autres femmes en emploi (24h versus 25h), c'est dans cette tranche d'âge que les semaines sont les plus extensives, et bien plus denses (74h) que celles des inactives du même âge (55h).

Plus que le type d'union c'est la co-résidence avec le conjoint qui fait varier la charge de travail domestique pour les actives si bien que les semaines des femmes actives dont les conjoints sont présents au quotidien sont plus denses (67h) que celles de leurs homologues dont les conjoints résident ailleurs (57h). Elles ont aussi des semaines plus chargées que les inactives qui cohabitent avec leurs maris (59h).

A mesure que le niveau scolaire des actives augmente, leur temps de travail domestique diminue. Cependant, il ressort que les femmes actives les plus scolarisées ont des semaines plus intenses que les inactives de même niveau. En effet, le temps consacré à l'activité économique est plus long (35h), du fait du type d'emplois occupés, davantage salariés, et impliquant plus souvent des responsabilités hiérarchiques en lien avec leur niveau scolaire.

Les temps domestiques des indépendantes (42h) sont plus conséquents que ceux des salariées (37h) ou des cadres (29h). Toutefois, elles ont aussi des durées de travail économique réduites (19h) comparativement aux autres femmes de sorte que leurs semaines sont moins chargées.

La taille du ménage a des effets contrastés sur les temps sociaux des actives et des inactives. La charge domestique est, pour les actives, plus lourde à porter dans les petits ménages que dans les grands, mais c'est surtout la composition démographique du ménage qui joue sur les temps alloués aux tâches domestiques : ceux-ci sont plus conséquents pour les femmes actives vivant dans des ménages où les jeunes femmes ou les autres femmes adultes sont en nombre réduit et dans lesquels elles ne peuvent partager cette charge. En l'absence d'autres filles ou femmes dans le ménage, les temps totaux des actives sont plus conséquents que ceux des inactives.

Le recrutement de domestiques permet à toutes les femmes d'alléger la charge du travail domestique mais aux inactives davantage encore qu'aux actives. Là encore, le temps consacré aux activités économiques augmente si bien que les semaines des actives qui ont du personnel domestique à leur service sont plus denses (59h) que celles des inactives (37h) qui ont des aides domestiques pour les seconder dans les tâches d'entretien du groupe familial.

Tableau 12 : Temps sociaux hebdomadaires (en heures) selon les profils sociaux et familiaux des femmes

	Actives			Inactives
	Temps domestique	Temps activité rémunérée	Temps total	Temps total
	40	25	65	59
Age de la femme				
25-34 ans	35	25	60	69
35-44 ans	50	24	74	55
45-54 ans	27	25	52	47
Type d'union				
Monogame	40	25	65	59
Polygame	39	23	62	60
Co-résidence avec le conjoint				
Oui	43	24	67	59
Non	32	25	57	60
Niveau scolaire				
Jamais scolarisée	47	19	66	78
primaire	42	21	63	58
secondaire	38	28	66	46
supérieur	26	35	61	43
Statut dans l'activité				
cadre	29	38	67	
autre salariée	37	33	70	
indépendante	42	19	61	
Taille du ménage				
1 à 4 personnes	40	28	68	63
5 à 9 personnes	41	21	62	60
10 personnes et plus	37	28	65	54
Nombre de filles de 12 à 18 ans				
Aucune	40	26	66	60
1 ou plus	39	23	62	58
Nombre de femmes de 19 à 60 ans				
Aucune ou une seule	50	27	77	66
Deux ou plus	32	23	55	54
Personnes de 60 ans ou plus				
Aucune	46	25	71	67
1 ou plus	28	24	52	45
Le ménage emploie un.e ou plusieurs domestiques (nounous, cuisinières, boys/bonnes)				
Non	46	21	67	67
Oui	28	31	59	37
Le ménage emploie une ou plusieurs autres personnes (gardiens, chauffeurs, lingères, répétiteurs)				
Non	44	23	67	62
Oui	30	27	57	45
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Femmes (résultats pondérés)				
Champ : Femmes sénégalaises mariées de 25 à 54 ans				

* *
*

Les caractéristiques moyennes des inactives et des actives laissent entendre que les femmes ayant été peu scolarisées seraient, au premier stade de leur cycle de vie maritale et féconde, inactives. Une fois que les enfants ont grandi, elles s'insèreraient sur le marché du travail en

tant qu'indépendantes, un statut leur offrant une certaine flexibilité organisationnelle mais qui les maintient dans la précarité.

Les salariées, quel que soit le statut, sont en moyenne plus scolarisées que les autres femmes. Si les cadres occupent toutes des emplois stables et protecteurs (97% ont un contrat écrit et plus de 80% bénéficient de droits à la sécurité sociale et à la retraite), tel n'est pas le cas des employées et ouvrières dont les emplois sont très souvent informels (deux tiers d'entre elles n'ont aucun contrat ou seulement un contrat oral) et précaires (seules un tiers sont inscrites à la sécurité sociale).

Le phénomène de double journée des femmes est une réalité éprouvée surtout par les actives d'âge intermédiaire (leurs semaines de travail sont de 74h versus 55h chez les inactives) et celles les plus scolarisées (secondaire : 66h versus 46h ; supérieur : 61h versus 43h). Par ailleurs, même si moins denses (59h) les semaines des actives ayant des employés domestiques sont bien plus conséquentes que celles des inactives bénéficiant des mêmes services (37h). C'est donc dans les configurations familiales où les actives consacrent quasiment autant de temps aux tâches domestiques que les inactives (par ex. chez les femmes de 35-44 ans et/ou celles qui vivent dans des ménages où elles sont les seules femmes adultes) et dans les milieux où elles réallouent le temps gagné sur les activités domestiques aux activités économiques (par ex. chez les salariées) qu'il leur faut véritablement assumer des doubles journées de travail. Dans les autres configurations familiales, les femmes ont aussi de longues journées de labeur mais elles parviennent davantage à équilibrer temps domestiques et temps dédiés aux activités rémunératrices, en particulier quand elles peuvent déléguer (à d'autres filles ou femmes du ménage ou à des employées domestiques rémunérées).

Chapitre 3 : L'organisation quotidienne des femmes mariées et actives

Dans ce chapitre, il s'agit de questionner la manière dont les femmes mariées et actives parviennent à articuler charges familiales et investissement professionnel dans un contexte où les hommes participent très peu (chapitre 1) et où la charge de travail domestique et de care familial est très lourde à porter (chapitre 2). Concrètement, comment font-elles au quotidien ? Quelles stratégies déploient-elles pour parvenir à tout cumuler de front ? Et quelles sont les marges de manœuvre dont elles disposent selon leurs caractéristiques personnelles et familiales ?

Objet de préoccupations scientifiques et politiques dans les pays européens, la question de l'articulation travail/famille reste un sujet quasi-inexistant des politiques sociales, économiques et de recherche en Afrique subsaharienne. Elle est pourtant cruciale : les normes sociales de genre ont un effet direct sur l'organisation du travail et inversement, l'organisation du travail et sa division produisent et/ou entretiennent les rapports, les rôles et les normes de genre. D'autre part, la question de l'articulation entre travail reproductif (domestique et familial) et travail productif traverse les ménages urbains ouest-africains de *tous* les milieux socio-économiques : malgré des pratiques et des enjeux diversifiés, elle concerne les femmes actives des catégories les plus populaires jusqu'aux ménages les plus aisés.

Malgré l'implication croissante des femmes dans des activités rémunératrices (formelles et informelles) hors du domicile, on n'observe pas (ou peu) de redistribution des tâches domestiques entre hommes et femmes. La majeure partie de ce qui relève du travail reproductif non rémunéré (entretien de la maison, soins aux enfants, préparation des repas, ravitaillement quotidien, etc.) reste assignée aux femmes (chapitre 1). La charge du travail domestique s'avère très intense dans un contexte où l'équipement des ménages demeure restreint²⁹, où les familles comptent généralement de nombreux enfants et où les dispositifs d'infrastructures sociales dédiées à la petite enfance (crèches, accueil pré-scolaire...) sont extrêmement réduits et d'un coût inaccessible au plus grand nombre.

Cela questionne les formes d'organisation domestiques propres aux femmes et les éventuelles marges de manœuvre dont elles disposent en ce domaine. Les chapitres 1 et 2 ont fait ressortir que la délégation du travail ménager était une des stratégies adoptées par les femmes. Rien n'assure toutefois qu'elle soit également donnée à toutes. Elle est en effet susceptible de varier selon leurs ressources matérielles – pour les aides domestiques rémunérées – et selon les caractéristiques du ménage – la présence de jeunes filles ou de femmes avec qui partager la charge du travail domestique. Par ailleurs, les niveaux d'investissement respectifs des femmes mariées et des domestiques dans les tâches domestiques et de soins aux enfants suggèrent d'une part que certaines tâches sont moins facilement déléguées que d'autres et d'autre part que les femmes s'inscrivent, pour certaines tâches, davantage dans une logique du « faire avec » que dans une logique du « faire faire ».

Plusieurs questions structurent alors ce chapitre : comment les femmes mariées et actives s'organisent-elles très concrètement au quotidien pour cumuler travail rémunérateur et travail domestique ? Comment organisent-elles ces activités dans la semaine ? En quoi les modes

²⁹ Même dans les capitales, l'accès à l'eau courante par exemple est loin d'être généralisé, ce qui transforme bien des tâches ménagères quotidiennes en corvées extrêmement coûteuses en temps. Autre exemple : la consommation électrique d'un réfrigérateur dépasse les capacités de nombreux budgets, obligeant ainsi les femmes à s'approvisionner en denrées « fraîches » et à cuisiner au fur et à mesure chaque repas, sans équipement « moderne » ni possibilités de conservation.

d'organisation varient-ils selon les caractéristiques personnelles et familiales des femmes ? Au fond, quelles sont les marges de manœuvre dont disposent les femmes en fonction de leur profil et des configurations des ménages dans lesquels elles vivent ?

L'enquête FORTE contient des informations sur la manière dont les femmes actives s'organisent *très concrètement* pour articuler vie familiale et vie professionnelle, c'est-à-dire pour combiner tâches domestiques, *care* familial et activités rémunératrices. Pour chaque tâche (préparation des repas, vaisselle, entretien du linge, ménage, courses, soins aux enfants etc.) il était demandé aux femmes si elles la réalisaient seule, avec l'aide d'une ou plusieurs personnes, ou si c'était toujours une autre personne qui s'en chargeait. En second lieu, les femmes devaient répondre à une question sur la participation du conjoint à chacune de ces tâches. Enfin, il leur était demandé à quel moment elles effectuaient le plus souvent ces tâches : avant et/ou après le travail, pendant le travail ou entre midi et deux, les jours sans travail, ou si elle dédiait une journée par semaine à la réalisation de la tâche.

Les femmes inégales face aux possibilités de délégation

L'analyse porte ici sur la préparation des repas et sur les soins aux enfants qui constituent les tâches les plus chronophages. Ce sont aussi, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, des tâches qui paraissent peu déléguées, notamment parce que s'y greffent de forts enjeux symboliques (en lien avec les normes de la « bonne épouse » et de la « bonne mère »). D'autre part, l'éducation des enfants est l'un, sinon le domaine, dans lequel s'investissent les hommes. Sans en fournir une analyse détaillée, une section est consacrée aux modes d'organisation des autres tâches (vaisselle, linge, ménage) dont les tableaux sont placés en annexe.

Notons d'abord que les actives participent en moyenne moins régulièrement que les inactives à la préparation des repas (77,1% versus 83,9%). Elles ont aussi davantage tendance à totalement déléguer cette tâche (22,9% versus 16,2%). En fin de compte, elles cuisinent moins souvent seules mais se font aider dans des proportions similaires aux inactives.

Le mode d'organisation des repas varie selon les caractéristiques des femmes : les plus jeunes préparent en moyenne davantage seules les repas (27,5%) ; de même que les salariées (hors cadres) (21,8%) et les femmes dont le conjoint réside dans le logement (19,1%). A l'inverse, les plus âgées délèguent plus souvent totalement cette tâche (36,8%), tout comme les femmes en union polygames (38,3%), et celles qui ne cohabitent pas avec leur conjoint (34,1%). Ces résultats sont conformes à ce qui a pu être observé dans le chapitre 1 (taux de participation des femmes) et dans le chapitre 2 (temps domestiques) : les jeunes femmes et les ouvrières et employées sont particulièrement mises à contribution pour la réalisation des tâches ménagères et elles y passent beaucoup de temps car elles peuvent moins s'y soustraire que d'autres, en particulier quand le conjoint est présent.

La délégation des repas est fortement polarisée : ce sont les femmes les moins scolarisées et celles les plus scolarisées qui délèguent le plus souvent totalement cette tâche. On peut penser que les premières s'appuient principalement sur d'autres femmes du ménage et les secondes sur les personnes qu'elles ont recruté. Mais les femmes les plus diplômées préparent bien plus souvent avec l'aide d'autres personnes qu'elles ne délèguent totalement : il s'agit là peut-être d'une manière de faire oublier leur statut en donnant les gages et l'apparence d'un respect des règles établies.

La composition des ménages joue également sur les modes d'organisation des femmes. Dans les ménages sans adolescentes, sans autres femmes adultes, ou encore sans domestiques, les femmes peuvent difficilement se soustraire à la préparation des repas. En revanche, elles délèguent partiellement ou totalement cette tâche quand d'autres filles ou femmes, membres du ménage ou employées domestiques sont présentes.

Les niveaux de participation des conjoints s'actualisent à des niveaux très faibles, et ce résultat s'inscrit dans la continuité de ceux du chapitre 1.

Tableau 13 : Organisation de la préparation des repas

	Participation de la femme	Fait seule	Fait avec quelqu'un	Délègue totalement	Participation du mari
Inactives	83,9	25,4	58,5	16,2	4,9
Actives	77,1	18,5	58,6	22,9	7,0
Age de la femme					
25-34	73,4	27,5	45,8	26,6	7,0
35-44	87,5	15,7	71,8	12,5	7,6
45-54	63,2	12,5	50,7	36,8	6,0
Situation matrimoniale					
Mariée union monogame	80,1	18,7	61,4	20,0	6,4
Mariée union polygame	61,7	17,4	44,2	38,3	10,4
Conjoint réside dans le logement					
Oui	81,4	19,1	62,3	18,6	7,6
Non	65,9	16,9	49,0	34,1	5,5
Niveau scolaire de la femme					
Non scolarisé	68,5	20,3	48,2	31,5	3,4
Primaire	80,7	18,8	61,8	19,3	10,1
Secondaire (1 et 2)	84,2	27,2	57,0	15,8	6,8
Supérieur	73,4	4,3	69,1	26,6	6,4
Catégorie socio-professionnelle de la femme					
Cadre	71,1	9,3	61,8	28,9	
Autre salariée	87,6	21,8	65,8	12,4	6,5
Indépendante	73,4	18,4	55,0	26,5	
Présence d'adolescent fille (12-18 ans)					
Non	80,5	27,2	53,3	19,5	8,7
Oui	71,8	4,8	67,0	28,2	4,5
Présence d'adultes femme (19-60)					
Pas ou une seule femme	90,5	37,9	52,6	9,6	11,9
Deux femmes	61,3	9,8	51,6	38,7	5,5
Plus de deux femmes	71,8	1,2	70,7	28,2	2,3
Présence de personnes de 60 ans ou plus					
Non	85,7	25,6	60,0	14,4	9,3
Oui	63,4	7,1	56,4	36,6	3,5
Présence de domestiques (bonne, boy, nounou, cuisinière)					
Non	80,1	24,7	55,5	19,9	7,7
Oui	71,6	7,4	64,3	28,4	5,8
Présence autres employé.es de maison (gardien, chauffeur, lingère, répétiteur, jardinier)					
Non	79,2	21,9	57,4	20,8	8,9
Oui	72,4	10,9	61,4	27,6	3,0
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Femmes (résultats pondérés)					
Champ : Femmes sénégalaises mariées et actives de 25 à 54 ans					

Tout comme pour la préparation des repas, les femmes les plus âgées sont celles qui, de par leur statut (mais du fait de l'âge de leurs enfants, plus âgés et donc plus autonomes), sont les plus à mêmes de déléguer intégralement les soins aux enfants. Les mêmes conclusions s'imposent pour les femmes en union polygame qui trouvent dans leurs ménages, davantage de soutiens pour s'occuper des enfants (et y compris de la part des maris : voir infra). Les femmes peu scolarisées délèguent aussi davantage que les autres femmes. S'occuper des enfants est une tâche davantage confiée aux autres filles et femmes de la famille qu'aux domestiques.

Les femmes les plus jeunes, les salariées, celles vivant dans des ménages où il n'y a ni autre femme adulte, ni adolescente sont parmi celles qui ont le plus souvent à assumer seules les soins aux enfants. En revanche, contrairement à ce qui se joue pour la préparation des repas, elles sont davantage « aidées » par les conjoints. En moyenne, les conjoints sont ici deux fois plus investis que sur la préparation des repas. Et ce sont les hommes polygames, ceux dont les épouses sont les plus instruites, et ceux des ménages sans autres femmes adultes que leurs épouses qui paraissent les plus impliqués. Ces résultats renvoient chacun à des réalités différentes : dans les cas de polygamie, les femmes ont peut-être davantage tendance à mettre en avant la figure du pater familias dont une des dimensions est l'autorité sur les enfants ; les femmes les plus instruites parviendraient à imposer d'autres modes de fonctionnement à leurs maris et/ou s'inscriraient dans des relations de couple plus égalitaires ; dans le dernier cas, l'implication des hommes est, en quelque sorte, une obligation (Moguéro et al., 2019).

Tableau 14 : Organisation des soins aux enfants

	Participation de la femme	Fait seule	Fait avec quelqu'un	Délègue totalement	Participation du mari
Inactives		16,3	75,1	8,6	
Actives		17,3	63,6	19,1	
Age de la femme					
25-34	77,2	26,5	50,7	22,9	20,7
35-44	93,5	14,5	79,0	6,5	25,2
45-54	58,0	8,9	49,0	42,0	23,3
Situation matrimoniale					
Mariée union monogame	83,6	16,6	67,0	16,4	21,6
Mariée union polygame	66,4	21,1	45,3	33,6	32,9
Conjoint réside dans le logement					
Oui	78,6	17,5	61,1	21,4	29,1
Non	85,9	17,0	68,9	14,2	11,6
Niveau scolaire de la femme					
Non scolarisé	58,3	28,3	30,1	41,7	19,1
Primaire	91,4	11,9	79,5	8,6	21,1
Secondaire (1 et 2)	89,2	22,3	66,9	10,9	28,1
Supérieur	83,7	6,8	76,9	16,3	26,2
Catégorie socio-professionnelle de la femme					
Cadre	82,8	7,1	75,7	17,2	33,8
Salariée	92,7	25,0	67,7	7,4	15,8
Indépendante	74,5	15,3	59,2	25,5	25,7
Présence d'adolescent fille (12-18 ans)					
Non	86,7	21,5	65,2	13,3	21,6
Oui	72,6	11,3	61,3	27,4	25,7
Présence d'adultes femme (19-60)					
Pas ou une seule femme	93,0	33,9	59,1	7,0	29,8
Deux femmes	60,9	10,1	50,9	39,1	19,0
Plus de deux femmes	81,8	4,9	76,9	18,2	19,2
Présence de personnes de 60 ans ou plus					
Non	86,2	20,0	66,2	13,8	22,5
Oui	73,3	13,5	59,7	26,8	24,4
Présence de domestiques (bonne, boy, nounou, cuisinier)					
Non	80,9	22,0	58,9	19,1	19,9
Oui	81,0	11,3	69,7	19,0	27,8
Présence autres employé.es de maison (gardien, chauffeur, lingère, répétiteur, jardinier)					
Non	77,5	20,7	56,8	22,5	18,7
Oui	87,1	11,4	75,7	12,9 ³⁰	31,6
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Femmes (résultats pondérés)					
Champ : Femmes sénégalaises mariées et actives de 25 à 54 ans					

Organisation de la vaisselle, de l'entretien du linge et du ménage

Contrairement à la préparation des repas et à l'éducation des enfants, la vaisselle, le linge et dans une moindre mesure le ménage, apparaissent comme des tâches très fortement déléguées, en particulier aux personnels domestiques.

Les femmes les plus âgées, celles dont le conjoint ne réside pas dans le logement, les plus instruites et les mieux placées professionnellement sont celles les plus à même de se décharger

³⁰ Ici le métier de répétiteur n'étant pas isolé des autres métiers des employés de maison, on ne voit pas apparaître clairement son rôle.

de l'intégralité de ces tâches. Et en moyenne, plus le ménage compte d'adolescentes et de femmes adultes, et plus les femmes actives peuvent être pleinement soulagées de ces tâches. En revanche, les plus jeunes, les « simples » salariées, les actives qui vivent dans des ménages où elles sont les seules femmes adultes (et où il n'y a pas d'adolescentes) sont nombreuses à devoir assumer seules ces différentes tâches.

Gérer minutieusement son emploi du temps

Les femmes jeunes, celles en union monogame, les femmes qui cohabitent avec leur conjoints, et les moins scolarisées préparent les repas chaque jour, avant et/ou après le travail. Ici les pesanteurs sociales, les exigences des maris (ou de la belle-famille) et/ou le manque d'équipements ménagers (réfrigérateurs, micro-ondes) obligent les femmes à « préparer » quotidiennement. Les femmes plus âgées, celles en union polygame et les indépendantes sont celles qui, le plus souvent, consacrent une journée dans la semaine (hors we) pour préparer les repas. Enfin, les salariées et les cadres, mais aussi les femmes les plus instruites ou celles qui vivent dans des ménages où elles trouvent de l'aide au quotidien (auprès d'autres femmes adultes ou de domestiques) vont, très fréquemment (dans des proportions plus importantes que la moyenne) consacrer une partie de leurs week-ends à la préparation de repas qui pourront être réchauffés et consommés pendant la semaine.

Tableau 15 : Moments dédiés à la préparation des repas

	avant et/ou après le travail	pendant le travail ou entre midi et deux	jour plein dans la semaine	jour sans travail
Ensemble des actives	66,8	4,9	8,3	20,0
Age de la femme				
25-34	69,1	4,8	7,8	18,3
35-44	67,9	3,3	4,4	24,4
45-54	61,0	8,8	18,5	11,7
Situation matrimoniale				
Mariée union monogame	68,2	5,4	5,4	21,0
Mariée union polygame	56,7	0,7	29,8	12,9
Conjoint réside dans le logement				
Oui	69,1	6,0	9,9	15,0
Non	59,1	1,1	3,3	36,5
Niveau scolaire de la femme				
Non scolarisé	89,7	3,5	6,2	0,6
Primaire	58,6	8,9	15,2	17,3
Secondaire (1 et 2)	70,0	1,9	2,3	25,8
Supérieur	51,1	2,1	4,7	42,1
Catégorie socio-professionnelle de la femme				
Cadre	43,3	0,0	2,2	54,5
Salariée	59,8	2,6	0,7	36,9
Indépendante	74,3	6,9	13,5	5,3
Présence d'adolescent fille (12-18 ans)				
Non	63,0	3,9	5,7	27,4
Oui	73,0	6,6	12,8	7,6
Présence d'adultes femme (19-60 ans)				
Pas ou une seule femme	80,5	5,6	3,5	10,4
Deux femmes ou plus	54,1	4,2	12,8	28,9
Présence de domestiques (bonne, boy, nounou, cuisinier)				
Non	72,3	4,3	10,1	13,3
Oui	56,2	5,9	4,9	33,0
Présence autres employé.es de maison (gardien, chauffeur, lingère, répétiteur, jardinier)				
Non	72,1	5,8	5,2	16,9
Oui	54,2	2,6	15,7	27,4
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Femmes (résultats pondérés)				
Champ : Femmes sénégalaises mariées et actives de 25 à 54 ans				

Deux portraits emblématiques

Pour finir ce chapitre, nous proposons ici deux extraits d'entretiens³¹ qui illustrent combien les journées des femmes actives sont denses et leur organisation quotidienne millimétrée. Ces deux extraits dévoilent aussi la porosité des sphères domestiques et professionnelles : dans le premier cas, l'enquêtée gère l'organisation domestique à distance, en téléphonant à de nombreuses

³¹ Ces deux extraits sont tirés du chapitre co-rédigé par Jacquemin M., Moguérou L., Diop A. et Dial F.-B. de l'ouvrage coordonné par Calvès A.-E., Dial F.-B., Marcoux R. (2018) Nouvelles dynamiques familiales en Afrique, Presses de l'Université du Québec (pp.122-153). Ce chapitre s'appuie sur les résultats de l'enquête ARTIFAM (Articulation Travail/Famille à Dakar), coordonnée par Mélanie Jacquemin (IRD-LPED), qui a permis de réaliser une vingtaine d'entretiens semi-directifs auprès de femmes de milieux sociaux diversifiés à Dakar et qui a constitué un préalable au projet DISCORD.

reprises à la maison depuis son lieu de travail. Ce cas est symptomatique de la charge mentale qui pèse sur les femmes actives. Dans le second cas, les activités s'entremêlent notamment parce que le petit commerce s'exerce à domicile. A Dakar, le travail empiète, la famille déborde tandis que les longues journées et longues semaines de travail des femmes laissent très peu de places aux loisirs.

Encadré 3 : Extrait : « C'est elle qui doit tout gérer, c'est lui qui doit tout payer »

« Quels que soient le milieu social et le type d'activité qu'elles exercent, le quotidien des Dakaroises se décline en doubles, voire en triples journées de travail : la première se déroule de bon matin (elle a généralement été réfléchi dès la veille) quand il faut assurer l'intendance journalière précédant le démarrage des activités (scolaires, professionnelles, domestiques) de chacun. Selon leurs possibilités concrètes de délégation (auxiliaires domestiques, filles ou parentes du ménage, mère ou belle-mère, partage de certaines tâches avec l'époux, etc.), cette première séquence de travail peut être significativement allégée. La journée de travail vouée directement à l'activité rémunératrice les occupe [en moyenne 8h par jour³²], sans compter le temps souvent long du transport intra-urbain. De retour au domicile, commence le plus souvent une autre journée, quand il faut faire les courses, préparer ou servir le dîner à leur époux, suivre le travail scolaire des enfants, répondre aux demandes de la belle-famille, préparer l'intendance du lendemain et parfois achever certaines tâches professionnelles. Entre sphère domestique, trajets et sphère professionnelle, les femmes interviewées sont en activité au minimum pendant 14h chaque jour, parfois pendant 21h d'affilée, sans réel temps de pause ni de repos ».

Mme Penda Diop est journaliste à la télévision. À 34 ans, elle est mariée et mère de trois enfants, deux garçons (10 et 5 ans) et une fille (3 ans), tous scolarisés dans une école privée franco-islamique d'un quartier central de Dakar. Entrée en union à 23 ans alors qu'elle était encore étudiante, Mme Diop a su garder le cap sur son ambition, celle d'être journaliste. Aujourd'hui, elle concilie une vie professionnelle très dense avec l'organisation de sa vie familiale. Composé de neuf personnes, le ménage où elle vit n'héberge pas une très grande famille (le couple et leurs trois enfants), mais accueille sous son toit le personnel domestique : trois bonnes et un chauffeur ; elle emploie également une lingère à la tâche. Penda Diop a des journées bien remplies : au réveil, elle prie, se prépare puis commence le travail de coordination domestique. Pendant la semaine, elle est hors de la maison de 7h à 21h, mais une obligation la suit : celle de gérer la délégation et la coordination du travail à la maison. Elle a recruté un chauffeur qui dépose tous les jours les enfants à l'école, ce qui lui permet d'être ponctuelle à son travail. Dès son arrivée au bureau vers 8h30, s'enchaînent les différentes séquences de son métier de journaliste : reportages sur le terrain, montage au studio, réunions de rédaction. Elle déjeune au bureau et utilise ce temps de pause pour se tenir au courant de ce qui se passe chez elle. Mme Diop a son téléphone tout le temps sur elle : elle appelle à tout moment pour gérer, à distance, l'ensemble des activités domestiques, et particulièrement pour coordonner le menu du soir. Elle quitte son lieu de travail vers 17h, mais ne rentre jamais chez elle avant 21h : elle consacre ce créneau horaire à sa seconde activité professionnelle, une société de marketing et événementiel qu'elle a créée. Avant, la famille attendait son retour pour dîner, mais depuis que ses enfants ont grandi, la maison mange tôt et sans elle. Cependant, Mme Diop s'arrange pour, chaque soir, dîner avec son mari (ils rentrent ensemble du travail). Même si elle délègue les tâches domestiques à son personnel de maison, lorsqu'elle rentre le soir, Mme Diop doit vérifier l'exécution de toutes ses instructions, en particulier celles liées aux enfants (qu'ils ont bien mangé, sont prêts à aller se coucher, l'état de leurs blouses, la préparation de leur goûter, les cahiers d'école, les rendez-vous médicaux, etc.). Quant à son époux, journaliste également, il ne s'occupe pas de tâches ménagères : « *Il n'est pas porté sur cela ; lui, il lit les journaux* », précise-t-elle. Le seul domaine où M. Diop intervient concerne l'éducation de ses enfants : « *Pour les enfants, il ne badine pas !* » Pour Mme Diop, que son époux ne fasse rien à la maison est une situation normale, d'autant plus qu'elle-même n'y fait quasiment plus rien maintenant : elle délègue pratiquement tout. Sauf quand « la bonne » s'absente en période de fête: elle est alors obligée de prendre un mois de congés pour assurer les activités domestiques.

Mme Rokhaya Faye est âgée de 39 ans, elle réside en banlieue de Dakar avec son mari, qui est loueur de chaises et bâches, une activité informelle peu lucrative. Avec eux résident leurs quatre garçons âgés de 2 à 10 ans, tous scolarisés sauf le benjamin, ainsi que trois enfants nés d'une première union du mari (divorcé), soit une fille de 15 ans scolarisée, un garçon de 18 ans (inactif) et une fille de 20 ans (handicapée mentale).

³² Selon les données de l'enquête FORTE.

Rokhaya a dû abandonner l'école en CM2, car sa « marâtre » (belle- mère) exigeait qu'elle reste à la maison pour s'occuper de tous les travaux domestiques. Par la suite, elle n'a jamais pu suivre de formation ; jusqu'à son mariage en 2003 (à 28 ans), elle travaillait comme ouvrière non qualifiée dans une usine de la banlieue dakaroise. Son mari impose alors qu'elle quitte cet emploi, affirmant qu'il est « à l'aise » pour assurer les besoins du ménage. Leur premier enfant naît en 2004 et, pendant les années qui suivent, Mme Faye n'exerce aucune activité en dehors du foyer. Pourtant, les difficultés financières s'aggravent et, après la naissance du deuxième enfant (2007), elle trouve un emploi comme femme de ménage à l'université. Mais elle n'y reste pas plus d'un mois, cédant aux pressions de son époux qui préfère qu'elle reste à la maison pour s'occuper des enfants. Leur troisième enfant naît en 2009, et les problèmes financiers s'accumulent, devenant intenable. En 2012, peu avant la naissance de son quatrième enfant, Mme Faye démarre un petit commerce de revente de légumes, grâce au modeste capital (25 000 FCFA) que lui donne sa sœur. Quand nous la rencontrons, Mme Faye exerce toujours ce petit commerce : une table devant sa porte, où elle revend des oignons, des patates, des choux et des carottes qu'elle part chaque jour acheter au marché de gros à Thiaroye. Elle juge que « *ça marche moyennement* », mais « *c'est absolument indispensable* », soutient-elle, car cela lui permet d'assurer certaines dépenses essentielles pour les enfants, « *au cas où leur papa ne paie pas* ». Pendant l'entretien, Mme Faye souligne spontanément qu'elle n'a « *personne pour [l']assister* ». C'est seulement pendant les vacances scolaires que « sa » fille (15 ans) la seconde dans les travaux domestiques. M. Faye n'y participe pas. Comme de nombreuses autres femmes des milieux populaires, Rokhaya Faye prend seule en charge absolument tout le travail domestique et les soins aux enfants, ainsi que son activité de petit commerce. Chaque matin, elle se lève à 6h et, après la prière, elle réveille ses enfants, les aide à se préparer pour l'école et leur sert un petit déjeuner. Dès qu'ils partent à l'école, elle s'active à toutes les tâches domestiques de son foyer afin de démarrer au plus vite son commerce : avant 9h, elle est installée dans la rue devant sa porte. Mme Faye arrête son activité de vente vers 12h30 pour reprendre ses occupations domestiques : elle part au petit marché faire les courses, puis rentre vers 13h30 préparer le repas qu'elle servira le soir. Les enfants rentrent de l'école vers 15h30-16h. Mme Faye se déplace ensuite jusqu'au marché de gros en grande banlieue acheter ses marchandises de commerce pour le lendemain. À son retour vers 18h30-19h, elle finalise la préparation du dîner. Le soir, elle s'occupe du linge; elle s'endort généralement vers minuit. Mme Faye n'a aucun jour de repos régulier ; elle interrompt son activité une à deux fois par mois, en général le dimanche, pour rendre visite à son père à Sangalkam, à la sortie de Dakar.

* *
*

L'organisation quotidienne des femmes est liée aux milieux et aux conditions d'activité. Sur le plan professionnel, elle dépend étroitement des secteurs d'emploi, de l'échelle d'activité et des types de postes occupés (pénibilité des tâches, niveau de responsabilité, rapports hiérarchiques, ancienneté). L'enquête montre que les cadres délèguent massivement aux employé.e.s domestiques qu'elles ont les moyens de recruter. Les autres salariées, dont le recours au service domestique est limité, sont davantage tributaires de la présence d'autres filles ou femmes dans le ménage pour se faire aider. Les indépendantes s'inscrivent aussi dans un schéma spécifique : pour tout cumuler de front, elles délèguent (dans des proportions proches de la moyenne) mais surtout elles modulent le temps alloué aux activités rémunératrices (voir chapitre 2).

L'organisation quotidienne des femmes mariées est corrélée à la taille du ménage et à sa composition, liée notamment au cycle de la vie génésique des femmes (nombre d'enfants en bas âge et d'enfants présents à charge), et aux formes de délégation qu'elles peuvent actualiser. Les femmes les plus jeunes de l'échantillon qui débute leur vie matrimoniale et féconde, peuvent difficilement se soustraire aux tâches qui leur incombent socialement et qui signent leur qualité de bonne épouse et de bonne mère (préparation des repas et soins aux enfants), en particulier quand les maris sont présents au quotidien. Elles sont aussi, du fait de ces mêmes exigences sociales, dans l'obligation de préparer à manger chaque jour. Les plus âgées ont, de par leur statut, davantage la possibilité de déléguer. Elles s'organisent un peu différemment

concernant la préparation des repas en y consacrant très souvent une journée pleine par semaine. Quand les femmes vivent dans des ménages où elles sont les seules femmes adultes et où aucune adolescente n'est présente elles ne peuvent compter que sur elles-mêmes. En revanche, quand les aides « en interne » sont nombreuses, en particulier dans les cas de polygamie, les femmes bénéficient d'un mode d'organisation plus souple.

Chapitre 4 : Le service domestique à Dakar

Ce chapitre propose d'abord de mesurer l'ampleur du recours au service domestique à Dakar selon les caractéristiques des ménages employeurs, puis de dresser le portrait des travailleuses et travailleurs domestiques et de leurs conditions de travail (horaires de travail et rémunération). Enfin, il analyse leur participation aux tâches domestiques, et aux soins et à l'éducation des enfants. Ce faisant, il vient compléter les résultats des chapitres précédents sur les mécanismes de délégation du travail domestique et de care familial.

Les données d'enquêtes auprès des ménages et des recensements, particulièrement en Afrique subsaharienne, s'avèrent souvent limitées pour appréhender ce segment du marché du travail qu'est le service domestique. Quand elles prévoient la modalité « domestique » pour le lien de parenté avec le chef de ménage, les données restreignent l'analyse à la seule catégorie des employés résidant au sein des ménages qui, comme nous le verrons plus loin sont loin d'être majoritaires. Les travaux s'appuyant sur les modalités de la question sur la profession occupée souffrent d'une certaine approximation : les informations recueillies, souvent partielles, ne permettent pas de distinguer, parmi les personnes occupant diverses fonctions comme celles de gardiens, « boys », chauffeurs, domestiques, « bonnes », etc., celles qui travaillent pour des entreprises, des commerces ou des sociétés de celles qui sont employées pour le compte des ménages, alors qu'il s'agit là du critère minimum pour définir l'emploi domestique. D'autre part, on ne peut « raccrocher » ces personnes aux ménages qui les emploient.

Au Sénégal, la question de la domesticité a d'abord été étudiée « en creux », à travers des recherches qui ne la ciblaient pas spécifiquement, mais qui s'intéressaient davantage aux migrations internes de fillettes, d'adolescentes et de femmes³³. Le phénomène des migrations saisonnières de jeunes filles des milieux ruraux vers la capitale qui, dans la majorité des cas, s'activent comme domestiques dans les ménages urbains (Delaunay et al, 2016) a en effet été finement documenté grâce aux données longitudinales des sites de Mlomp (région de Ziguinchor) (Enel et al, 1994) et de Niakhar (région de Fatick). Les études spécifiques sur ce segment du marché du travail sont plus rares, exception faite du travail d'Absa Gassama (2005), mené à partir d'entretiens qualitatifs³⁴.

Ces travaux dépeignent les domestiques du Sénégal, comme une population jeune, majoritairement – voire exclusivement – féminine, peu instruite et rurale. Ces filles et ces femmes sont inscrites sur un marché de l'emploi essentiellement informel qui échappe largement aux réglementations officielles existantes (voir arrêté ministériel n° 974 du 23 Janvier 1968 sur les « domestiques et gens de maison »³⁵). Leurs conditions de travail sont précaires et matérialisées par de longues journées de travail et la quasi-absence des jours de repos et de congés.

³³ La littérature sur le travail des domestiques est par ailleurs largement dominée par les nombreux rapports d'organismes internationaux et non-gouvernementaux qui, dans la perspective ou dans la continuité de la convention sur les *pires formes de travail des enfants* de l'Organisation Internationale du Travail, entrée en vigueur en 1999, se sont surtout intéressés au travail (domestique) des enfants.

³⁴ Absa Gassama a par la suite consacré sa thèse de sociologie à cette question : A. Gassama, *Marché du travail et structuration d'un groupe professionnel : le cas des travailleuses domestiques du Sénégal*, Paris, EHESS, 2012, 580 p.

³⁵ <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/SERIAL/26843/25449/F-66130004/SEN-26843.pdf>

Trois questions structurent ce chapitre : Quels sont les ménages qui recrutent des personnels domestiques à Dakar aujourd'hui ? Quelles sont les caractéristiques des employé.e.s et quelles sont leurs conditions de travail ?

Les données de l'enquête FORTE documentent le recrutement par les ménages enquêtés de personnes (rémunérées) pour venir en aide dans l'exécution des tâches domestiques et de *care* familial. L'enquêteur ou l'enquêtrice demandait d'abord au chef de ménage (ou à son épouse) de faire la liste des personnes qui vivent habituellement dans le ménage, qu'elles soient apparentées ou non. La consigne était d'inscrire les domestiques vivant et mangeant dans la maison comme des membres du ménage. Dans un second temps, le répondant devait lister « *les personnes que le ménage paye (en argent/ en nature) pour aider pour différentes tâches domestiques ou de soins aux enfants comme par exemple les gardiens, les chauffeurs, les « bonnes/boys », les « nounous », les lingères, les répétiteurs, les jardiniers, les cuisinier-es, etc.* ». Le vocable utilisé (« boy », « bonne », « nounou ») est celui qui a été adopté dans le questionnaire de l'enquête, après de premiers tests sur le terrain (dans lesquels la fonction des employés de maison étaient à inscrire en clair) et des discussions avec les enquêteurs et enquêtrices. Étaient ensuite renseignés les profils (âge, sexe³⁶), fonctions³⁷, modes de recrutement³⁸, durées de présence dans le ménage et conditions de travail (nombre de jours travaillés sur le mois, prise en charge des repas, couverture sociale, rémunération) de l'ensemble des employés de maison, qu'ils soient ou non hébergés par le ménage. Enfin, pour chaque individu du ménage ou employé par celui-ci, était enregistrée la participation habituelle aux tâches domestiques et aux tâches éducatives et de soins aux enfants.

Un recours important mais variable selon les profils des ménages

Nos résultats attestent de l'ampleur du recours à du personnel de maison à Dakar : le niveau moyen mesuré (42%) est largement supérieur à celui observé quand l'analyse est restreinte aux employés logeant dans la famille (14%). Ce niveau varie considérablement avec le profil des ménages.

Les femmes chefs de ménage recrutent davantage que les hommes de même statut. Les taux de recrutement s'actualisent à des niveaux particulièrement élevés dans les ménages des classes sociales supérieures et à des niveaux non négligeables dans les classes populaires : 75,6% des ménages où le chef a fréquenté le supérieur ont au moins un ou une employé.e domestique à leur service (et près de 30% des ménages de non scolarisés). De même, 64,4% des ménages de cadres ou d'employeurs ont recruté du personnel de maison (et plus d'un tiers des ménages d'indépendants et un quart des ménages de salariés). Enfin, 87,1% des ménages classés parmi les plus aisés (et qui représentent 10,5% de l'échantillon) ont recours à des aides domestiques (et un plus d'un quart des ménages classés « pauvres »).

³⁶ Dans une première version du questionnaire, les caractéristiques à renseigner étaient plus nombreuses : on demandait aussi le niveau scolaire, l'origine géographique, lieu de résidence des personnels domestiques. Mais le la gêne suscitée par ces questions, les refus de répondre ou l'abandon des questionnaires en cours de route nous ont forcé à limiter nos questionnements.

³⁷ Les modalités proposées étaient : 1. Gardien ; 2. Chauffeur ; 3. « Nounou » ; 4. Lingère ; 5. Répétiteur ; 6. Jardinier ; 7. Cuisinier ; 8. « Bonne/Boy » ; 9. Autre, à préciser. Les personnes classées dans cette dernière catégorie ont pu, dans 99% des cas, être ventilées dans les autres catégories ou ont été supprimées de la liste des employés de maison quand les fonctions associées sortaient du champ envisagé.

³⁸ Les modalités proposées étaient : agence ; porte à porte, sur recommandation de la famille ou d'amis ; sur recommandation d'autres personnes ayant travaillé pour le ménage ; est de la famille ; autre.

La taille et la composition des ménages influent également sur le recrutement de personnel de maison, à la fois en jouant sur les besoins mais aussi sur les ressources à disposition. Plus le ménage est étendu – et en particulier plus il compte de membres adultes, hommes et femmes – et plus le recrutement est conséquent. De même, plus il y a de jeunes enfants (de moins de 6 ans) et de personnes âgées dans le ménage – donc de dépendants – et plus les ménages sont susceptibles d’avoir du personnel domestique à leur service. Inversement, et très certainement parce qu’ils sont alors mobilisés pour venir en aide, plus le ménage compte d’adolescents, filles et garçons, et moins les familles font appel à des aides domestiques externes.

Tableau 16 : Recours à du personnel domestique selon les caractéristiques du ménage

	% ayant au moins un.e domestique (« nounou », cuisinière, « boy »/ « bonne »)	% ayant au moins un.e autre employé.e (gardiens, chauffeurs, lingères, répétiteurs)	% ayant au moins un.e employé.e domestique (toutes fonctions confondues)
	34	27,3	42
Sexe du chef de ménage			
Homme	33,4	27,7	41,0
Femme	35,0	26,3	44,0
Niveau scolaire du chef de ménage			
Jamais scolarisé	21,6	18,7	29,0
Primaire	25,8	17,1	31,5
Secondaire	32,3	30,0	41,7
Supérieur	66,5	48,6	75,6
Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage			
Cadre/patron	58,4	44,6	64,4
Autre salarié	15,0	15,2	23,3
Autre indépendant	27,1	22,1	36,0
Inactif	43,7	33,4	51,6
Indicateur de niveau de vie			
Pauvres (71%)	19,2	17,4	26,5
Intermédiaires (18,5%)	61,8	43,1	75,7
Riches (10,5%)	85,1	66,7	87,1
Taille du ménage*			
1 à 4 personnes	33,8	25,0	42,0
5 à 9 personnes	32,7	25,7	39,3
10 et plus	37,1	33,5	48,1
Nombre d'enfants de moins de 6 ans			
Aucun	30,7	24,8	37,8
Un	35,3	27,6	43,4
Deux ou plus	40,5	33,4	50,4
Nombre d'enfants de 6-11 ans			
Aucun	31,9	23,9	37,5
Un	40,3	32,5	51,4
Deux ou plus	30,9	28,5	40,3
Nombre de filles de 12-18 ans*			
Aucune	35,7	29,0	44,0
Une ou plus	31,1	24,5	38,7
Nombre de garçons de 12-18 ans*			
Aucun	36,8	31,0	45,7
Un ou plus	29,3	21,2	35,9
Nombre de femmes de 19-60 ans*			
Une ou moins	35,1	24,1	39,8
Deux ou plus	33,0	29,9	43,7
Nombre d'hommes de 19-60 ans*			
Un ou moins	33,7	25,4	40,9
Deux ou plus	34,2	29,3	43,1
Nombre de personnes âgées*			
Aucune	28,8	23,4	36,2
Une ou plus	41,3	32,8	50,1
* Hors domestiques résidents			
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Ménages (résultats pondérés)			
Champ : Ménages			

Profils des travailleurs et travailleuses domestiques

Les employés de maison ne sont pas, pour la plupart d'entre eux, membres des ménages pour lesquels ils/elles travaillent (le rapport non hébergés/hébergés s'établit autour de 85%/15%)³⁹.

Ces travailleurs sont très rarement des membres de la famille : la part des employés de maison qui ont été recrutés au sein de la parenté est très faible (3%). Toutefois, le mode de recrutement dominant est celui de la « recommandation » (69,6%), principalement de la famille ou d'amis (50,4%). Cela est particulièrement vrai des répétiteurs, « nounous » et chauffeurs qui, intervenant auprès des enfants, sont pour le plus grand nombre d'entre eux recrutés sur ce mode. Les agences de placement se sont développées dans la capitale mais elles sont loin d'être devenues le mode de recrutement privilégié des ménages. Le placement via des agences formelles ou informelles (4,6%) reste rare et concerne surtout des fonctions très spécialisées comme celles de gardiens (28,3%). Les employés de maison sont également nombreux (21%) à avoir trouvé leur emploi en faisant du « porte à porte », en particulier les jardiniers, les lingères, les domestiques et les cuisinières.

Tableau 17 : Mode de recrutement

	Agence	Porte à porte	Recommandé par quelqu'un de la famille	Recommandé d'autres personnes	Autres	Est de la famille	Ensemble
Ensemble	4,6	21,0	50,4	19,2	1,8	3,0	
Fonction occupée							
Gardien	28,3	1,3	43,9	22,6	4,0	0,0	100,0
« Nounou »	24,3	0,0	56,1	19,6	0,0	0,0	100,0
Chauffeur	19,3	0,3	52,9	26,7	0,8	0,0	100,0
Cuisinière	18,6	33,4	36,6	11,5	0,0	3,6	100,0
Domestique*	11,4	25,8	41,4	20,9	0,5	4,8	100,0
Répétiteur	3,5	2,0	81,0	7,4	6,1	3,2	100,0
Jardinier	2,9	14,2	45,9	32,9	4,1	0,0	100,0
Lingère	0,8	21,2	56,6	18,6	2,8	0,1	100,0
* Le questionnaire proposait une liste prédéfinie de fonctions pour les aides domestiques ; domestique était une modalité à part entière							
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Ménages (résultats pondérés)							
Champ : Personnel domestique							

L'âge des employés de maison varie selon les fonctions occupées. À l'exception des « boys », plutôt jeunes, les hommes –gardiens, jardiniers, répétiteurs et chauffeurs– sont en moyenne plus âgés que les femmes employées au service des ménages. Les lingères sont les employées féminines les plus « âgées » (39 ans), un résultat qui fait écho aux travaux sur les migrations de travail des femmes de la zone de Niakhar : « *Un nombre croissant de femmes âgées entre 30 et 50 ans partent désormais aussi en migration. (...) Les femmes mariées, particulièrement celles*

³⁹ Le taux de recours à des domestiques hébergés (14%) est supérieur à ceux calculés pour la région de Dakar dans son ensemble (5%) ou pour le seul département de Dakar (9%) à partir des données du recensement général de la population et de l'habitat de 2013 (nos calculs). L'écart peut s'expliquer par les instructions spécifiques de l'enquête FORTE dans laquelle « *Les domestiques vivant et mangeant dans la maison (doivent être) considérés comme des membres du ménage (même s'ils passent le week-end ailleurs)* » alors que dans le recensement l'enregistrement des domestiques hébergés est plus souple, laissé à l'entendement du répondant.

avec enfants, ne sont pas engagées comme domestiques. Elles travaillent essentiellement comme lingères, activité qui procure un revenu moindre et moins régulier que les domestiques, mais donne plus de souplesse » (Delaunay et al, 2016).

En revanche, l'âge moyen relativement élevé (27 ans) des domestiques femmes contraste avec les résultats des travaux précités qui situent plutôt cet âge autour de 19-20 ans (Delaunay et Enel, 2009). Il est possible d'abord que les domestiques issues de la région de Fatick soient plus jeunes que celles venues d'autres régions. Également l'enquête FORTE s'est déroulée dans le département de Dakar où se concentrent les classes favorisées. Et on peut supposer que ces milieux recherchent – et ont les moyens de leurs exigences – des employées mieux formées et donc plus âgées que les classes moyennes et populaires, demandeuses d'une main d'œuvre plus jeune du fait de son faible coût. Il n'est pas exclu non plus que le relèvement de l'âge des domestiques fasse suite aux programmes et mesures ciblant l'exploitation des enfants au travail et aux progrès de la scolarisation des filles, comme cela a pu être démontré dans le cas de Ouagadougou (Thiombiano, 2018).

Tableau 18 : Âge moyen des employé.e.s de maison

	Age moyen
Fonction occupée	
Répétiteur	47,9
Gardien	44,8
Jardinier	41,2
Lingère	39,2
Chauffeur	31,7
Cuisinière	30,8
« Bonne »	27,3
« Nounou »	24,8
« Boy »	24,2
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Ménages (résultats pondérés)	
Champ : Personnel domestique	

Conditions de travail et rémunération

Les recherches (scientifiques, journalistiques, institutionnelles) sur la domesticité au Sénégal font état de la précarité et de la pénibilité du travail des domestiques, marquées par de longues journées de travail, l'absence fréquente de jours de repos, des salaires très faibles. L'enquête FORTE appuie ce constat et montre que, quelles que soient les fonctions occupées (ponctuelles ou quotidiennes), celles masculines sont systématiquement plus avantagées. Les revenus des lingères pourraient faire croire à un réel avantage de ces dernières sur les autres employé.e.s domestiques. Toutefois si elle ne travaille qu'une journée par semaine dans les ménages enquêtés, cette journée est particulièrement conséquente, tandis que par ailleurs, il n'est pas rare que les lingères aient à finir chez elle une partie du travail qui leur est confié. Dans les fonctions féminines du quotidien (cuisinière, « nounou », « bonne ») les variations de salaire sont faibles, et se situent à un niveau mensuel moyen (40 000 Fcfa) plus faible que celui des

grilles salariales officielles⁴⁰ et bien inférieur au salaire moyen mensuel des employés du milieu urbain (125 000Fcf)⁴¹. A noter qu'à ces conditions de travail souvent précaires s'ajoute le fait que les employés domestiques ne sont *jamais* déclarés (à l'Institution de prévoyance retraite du Sénégal ou à la Caisse de Sécurité Sociale⁴²).

Tableau 19 : Jours travaillés, jours de repos et salaire mensuel moyen des employé.e.s de maison selon leurs fonctions

	Nb moyen de jours travaillés par mois	Nombre moyen de jours de repos par semaine	Salaire mensuel moyen (en Fcfa)
Fonction occupée			
Gardien	26	1 jour	47 000
Cuisinière	26	1 jour	46 000
« Nounou »	26	1 jour	42 000
« Bonne »	25	1 à 2 jours	38 000
Chauffeur	20	2 jours	54 000
	Nb moyen de jours travaillés par mois	Nb moyen de jours travaillés par semaine	
Fonction occupée			
« Boy »	23	4 à 5 jours	32 000
Répétiteur	10	2 à 3 jours	22 000
Jardinier	10	2 jours	24 000
Lingère	3	1 jour	16 000
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Ménages (résultats pondérés)			
Champ : Personnel domestique			

Fonctions et tâches

La littérature existante se focalise très souvent sur le seul travail féminin qui, certes, dans ce secteur prédomine largement (Destremeau et Lautier, 2002). Toutefois la domesticité se décline aussi au masculin : 16% de l'ensemble des employés recensés sont des hommes. Reste que les emplois domestiques sont rarement mixtes : certains sont réservés aux hommes, comme ceux de gardiens, chauffeurs, jardiniers (dans ces trois fonctions, 100% des employés sont des hommes), et répétiteurs (97%) ; d'autres sont exclusivement féminins – « nounous », lingères

⁴⁰ L'arrêté ministériel n° 974 du 23 Janvier 1968 sur les « domestiques et gens de maison » fixe sept catégories en fonction des tâches effectuées et de l'ancienneté. La catégorie médiane (N°4) relative aux « boys cuisiniers » ou aux « bonnes cuisinières » assurant l'ensemble des travaux d'intérieur y compris la cuisine courante devrait être rémunérée mensuellement du SMIG (36 243 Fcfa jusqu'au 1^{er} juin 2018) augmenté de 23%, soit 44 600 Fcfa. À cela, il faut ajouter la « prime de transport » (20 600Fcf) due aux employés qui ne résident pas chez l'employeur.

⁴¹ Selon les données de l'enquête emploi conduite au Sénégal au premier trimestre 2017.

⁴² Toute personne employant un personnel domestique doit, après avoir établi un contrat de travail et l'avoir fait viser par l'Inspection du travail le déclarer à l'IPRES (assurant les droits à une pension de retraite ou à une pension de réversion au profit des ayants droits) et à la sécurité sociale (en charge des allocations familiales, et de l'indemnisation des congés maternité et des congés maladie). L'arrêté ministériel n° 974 du 23 Janvier 1968 précise (p. 22) que : « Selon le principe posé par les dispositions régissant l'Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal, (IPRES), le Code de la Sécurité Sociale (loi n° 73-37 du 31 Juillet 1973 modifiée) et le décret n°75-895 du 14 Août 1975 (JOS du 27 Septembre 1975) portant organisation des institutions de prévoyance-maladie, le personnel domestique permanent a le droit de bénéficier des prestations fournies par les organismes sociaux, à savoir l'IPRES, la Caisse de Sécurité Sociale et les Instituts de Prévoyance Maladie. Les employeurs utilisant le service de ce personnel sont donc tenus d'affilier celui-ci aux dits organismes et de se conformer à toutes les obligations découlant de cette affiliation (versement des cotisations, déclaration des accidents de travail, déclaration de cessation d'activité en cas de rupture du contrat de travail etc....) ».

et cuisinières – ou à très forte dominante féminine comme ceux de domestiques, fonctions dans laquelle on trouve moins de 2% d’hommes.

Les fonctions masculines apparaissent très spécialisées. Les hommes employés de maison réalisent certaines tâches à l’exclusion de toute autre : les répétiteurs font faire les devoirs (80,6%⁴³), les chauffeurs conduisent les enfants à l’école et/ou à leurs activités⁴⁴, les « boys » font principalement le ménage (93,3%) mais aussi plus ponctuellement le repas, la vaisselle, la lessive. Mis à part les lingères qui se destinent exclusivement à l’entretien du linge, les femmes employées au service des ménages, quelles que soient leurs fonctions, participent toutes à plusieurs tâches. Si les « nounous » donnent le bain aux enfants qu’elles gardent (79,2%) et les font manger, elles participent aussi activement au nettoyage du logement (45,8%) et à la lessive (32,7%)⁴⁵. Les cuisinières, en général recrutées pour l’ensemble des tâches liées à la préparation des repas (vaisselle, courses, corvées d’eau)⁴⁶, sont aussi mobilisées pour le ménage (47,1%) et la lessive (46,8%). Les domestiques apparaissent, quant à elles, multitâches.

L’implication des domestiques dans la préparation des repas s’actualise à des niveaux proches de ceux des femmes mariées. Sur les autres tâches, les femmes épouses ou belles-filles des chefs de ménages enregistrent des taux de participation plus faibles que pour des domestiques : vaisselle, linge et ménage sont donc des tâches fortement déléguées aux domestiques. En dehors des nounous, il apparaît que les personnels domestiques sont faiblement mobilisés sur les soins quotidiens aux enfants. Le *care* familial et les tâches qui l’accompagnent ne sont pas volontiers confiés à des personnes extérieures à la famille.

Tableau 20 : Participation des employé.e.s domestiques aux tâches domestiques

	REPAS		VAISSELLE		LESSIVE		MENAGE	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Participation des femmes mariées								
épouses du chef de ménage		73,8		52,4		51,9		56,7
belles-filles du chef de ménage		85,2		58,4		51,3		73,9
Participation des employés domestiques								
gardien	0,8		0,0		0,0		1,3	
chauffeur	0,0		0,0		0,0		4,4	
nounou		10,5		13,7		32,7		45,8
lingère		1,6		2,3		100,0		1,9
répétiteur	0,0		0,0		0,0		0,0	
jardinier	6,8		0,0		0,0		0,0	
cuisinière		91,0		92,2		46,8		47,1
boy/bonne	22,0	80,6	23,2	93,3	43,6	70,6	93,3	91,9
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Ménages (résultats pondérés)								
Champ : 1 ^{ère} partie du tableau : Femmes mariées ; 2 ^{ème} partie du tableau : personnel domestique								

⁴³ On peut s’étonner de ce que les taux ne soient pas de 100% : cela vient de ce que les ménages ont parfois inclus dans cette catégories les maîtres d’enseignement coraniques.

⁴⁴ Ils conduisent très certainement aussi les autres membres du ménage, mais ces activités ne sont pas enregistrées dans l’enquête.

⁴⁵ Les « nounous » n’accompagnent pas les enfants à l’école. Les ménages qui ont déclaré employer une « nounou » ont des enfants en bas âge, non scolarisés.

⁴⁶ Mais étonnamment toutes ne participent pas à la préparation des repas. Il est possible que certaines employées aient été classées à tort dans cette catégorie.

Tableau 21 : Participation des employé.e.s domestiques aux soins aux enfants

	AMENER LES ENFANTS À L'ÉCOLE		FAIRE LES DEVOIRS		DONNER LE BAIN, LA DOUCHE		GARDER LES ENFANTS QUAND ILS SONT MALADES	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Participation des femmes mariées								
épouses du chef de ménage		33,4		24,7		61,3		65,8
belles-filles du chef de ménage		35,2		34,0		65,0		60,8
Participation des employés domestiques								
gardien	7,2		0,0		0,0		0,0	
chauffeur	50,9		0,0		0,0		0,0	0,0
nounou		33,9*		4,2		79,2		64,6
lingère		0,0		0,0		0,0		0,0
répétiteur	0,0		80,6		0,0		0,0	
jardinier	11,4		8,4		0,0		0,0	
cuisinière		0,0		0,0		10,4		10,4
boy/bonne	6,5	12,1	0,0	3,1	19,1	37,2	6,5	9,6
* Les « nounous » accompagnent rarement les enfants à l'école. De fait, les ménages qui déclarent employer une « nounou » ont de très jeunes enfants, non scolarisés. Source : Enquête FORTE – Questionnaire Ménages (résultats pondérés) Champ : 1 ^{ère} partie du tableau : Femmes mariées ; 2 ^{ème} partie du tableau : personnel domestique ; 1 ^{ère} et 2 ^{ème} partie : individus résidant dans des ménages avec au moins un enfant de 12 ans ou moins								

* *
*

Les résultats de l'enquête FORTE révèlent l'ampleur du recours au service domestique à Dakar : pratique quasi-généralisée dans les ménages aisés, elle concerne aussi entre un quart et un tiers des ménages des autres catégories sociales.

Le personnel de maison est principalement composé de femmes (84%) exerçant comme « bonnes », « nounous » ou « cuisinières » ou lingères. Les emplois domestiques sont rarement mixtes : certains sont réservés aux hommes, d'autres sont exclusivement féminins. Les hommes gagnent généralement plus que les femmes. Les emplois, principalement informels, sont marqués par des salaires faibles et des temps de repos très réduits. L'analyse des tâches qui sont données à exécuter révèle que celles confiées aux hommes sont très spécialisées, ponctuelles, non directement liées à la « reproduction » ; celles confiées aux femmes, en revanche, sont routinières et répétitives conformément à ce qu'exige le travail reproductif auxquelles elles sont destinées.

La part des employés de maison recrutés au sein de la parenté est très faible. Malgré tout, la majorité des ménages ont choisi leur personnel sur les conseils du réseau familial. Affaire de familles, le travail (des) domestique(s) – qui s'exerce au domicile, pour le compte et au bénéfice des ménages employeurs recrutant essentiellement sur médiation de l'entourage familial– est aussi et avant tout une affaire de femmes. D'une part, l'essentiel du noyau dur du travail domestique – préparation des repas, entretien du linge, et nettoyage – est effectué par les femmes, que celles-ci soient employées ou qu'elles appartiennent au ménage. D'autre part, quand bien même elles vivent dans des ménages ayant recruté du personnel de maison, les femmes restent très impliquées dans les tâches domestiques. Les employées réalisent donc avec ou sous la supervision de, plutôt qu'elles ne se substituent totalement à leurs employeuses, en particulier s'agissant des tâches à forte valeur symbolique (et très chronophages) comme la préparation des repas.

Conclusion générale

Un dispositif d'enquête singulier

L'enquête FORTE s'est fortement inspirée des questionnaires du projet FAGEAC⁴⁷ – qui visait à analyser les transformations des rôles féminins et masculins et des rapports de genre dans trois autres capitales d'Afrique de l'Ouest : Cotonou, Lomé et Ouagadougou – tout en prolongeant la réflexion, en intégrant des modules sur le personnel domestique non hébergé, sur les temps consacrés par les femmes mariées au travail productif et reproductif et sur l'organisation quotidienne spécifique des femmes actives. Le dispositif complète également les enquêtes en population générale menées par l'ANSD, en permettant grâce à leur surreprésentation dans l'échantillon, une analyse fine des profils et parcours des femmes hautement diplômées. Enfin, les résultats confortent ceux de l'enquête qualitative exploratoire menée dans le cadre du projet ARTIFAM⁴⁸ et leur donne une portée générale.

Centrée sur le département de Dakar, l'enquête vise des ménages mieux lotis que ceux des banlieues et dans lesquels l'activité économique des femmes est plus conséquente. L'inclusion de femmes inactives dans le champ de l'enquête a permis de montrer combien les obligations familiales pesaient sur l'insertion des femmes sur le marché du travail. Devant l'impossibilité de tout cumuler de front, l'articulation travail/famille passe, pour un certain nombre de femmes – et très certainement pour celles des banlieues davantage encore que pour celles du département de Dakar – par la privation d'arrangements en la matière : leurs devoirs conjugaux et familiaux imposent, de fait, l'exclusion du marché de l'emploi.

Si les femmes mariées sont très présentes dans cette enquête, les femmes veuves, divorcées ou séparées n'en sont pas totalement absentes : on les retrouve parmi les membres des ménages des femmes mariées. Et on entrevoit, pour elles, des formes d'organisation spécifiques qui mériteraient d'être approfondies dans des travaux ultérieurs, en particulier pour les femmes divorcées ou séparées. Au début des années 2000, un mariage sur trois à Dakar se terminait par une rupture dans les cinq premières années du couple. Le défaut d'entretien matériel était alors la première source de séparation des conjoints (Dial, 2008). La crise économique qui avait fortement impacté l'emploi des hommes empêchait certains d'assumer leurs rôles et devoirs et conduisait nombre d'unions à la rupture. Dans le contexte actuel de transformation des itinéraires, des aspirations et des rôles des femmes, il serait intéressant de saisir dans quelle mesure la difficile articulation travail/famille pèse sur les décisions de mettre fin à l'union.

Une organisation domestique portée par les femmes

L'enquête cible les populations au cœur des préoccupations de la recherche : les femmes mariées, leurs conjoints, leurs enfants et toutes les autres personnes avec qui elles vivent ou qu'elles côtoient au quotidien.

⁴⁷ Le projet FAGEAC (Famille, Genre et Activité) est un programme de recherche pluridisciplinaire financé par l'Agence Nationale de la Recherche (2010-2014).

⁴⁸ Le projet qualitatif exploratoire ARTIFAM (Articulation Travail/Famille à Dakar), financé par le Groupement d'intérêt scientifique Genre (2014-2015), avait pour objectif de saisir en détail les diverses pratiques et logiques de l'organisation quotidienne que les femmes actives mettent en place pour mener de front vie professionnelle et vie familiale.

Le noyau dur du travail domestique, incluant des tâches chronophages, répétitives et fastidieuses (repas, vaisselle, lessive, ménage) apparaît à dominante féminine. À Dakar, moins de 10 % des hommes s’y investissent. Le domaine où les hommes prennent davantage part au travail domestique renvoie à l’encadrement éducatif. Leur participation est cependant variable selon les tâches considérées : les hommes conduisent les enfants à l’école et surveillent les devoirs. Ces activités, valorisées socialement, prolongent l’autorité et le devoir de protection qu’engage le rôle de chef de famille. Les soins corporels quotidiens (donner le bain, la douche) sont en revanche des tâches très féminisées, délaissées par les hommes. Les filles et les femmes, et en particulier les femmes mariées, épouses ou belles filles du chef de ménage, sont au centre des arrangements domestiques des ménages à Dakar. Elles assument l’essentiel des tâches ménagères et de *care* familial et participent de manière non négligeable aux dépenses courantes.

Ce travail met aussi au jour la place centrale des personnels domestiques dans l’organisation quotidienne des ménages dakarois. Les résultats révèlent d’abord l’ampleur du recours au service domestique dans la capitale : pratique quasi-généralisée dans les ménages aisés, elle concerne aussi entre un quart et un tiers des ménages des autres catégories sociales. L’enquête éclaire également les modalités concrètes de délégation des tâches. La préparation des repas par exemple n’est que rarement intégralement déléguée, même pour les femmes qui auraient les moyens matériels et financiers de s’en décharger. En revanche, la vaisselle et le ménage sont fréquemment confiés aux domestiques et lingères mais aussi aux jeunes filles de la famille. La préparation du repas est une tâche valorisée – c’est notamment à travers elle que la femme prouve ses qualités de « bonne épouse » – voire même une « arme de séduction » (Moya, 2017). A contrario, la lessive et le ménage sont considérés comme des tâches particulièrement laborieuses et peu valorisantes (Sall, 2019).

La place centrale des domestiques est reconnue par les femmes : beaucoup admettent en entretien que sans leurs domestiques elles n’y arriveraient pas. Mais le travail domestique est surtout reconnu symboliquement. Sa valeur monétaire reste faible : soit il est réalisé gratuitement par les femmes au sein de leurs ménages, soit il est délégué à d’autres femmes peu rémunérées. L’enquête montre ainsi que l’allègement des charges domestiques des femmes actives passe notamment par l’emploi d’autres femmes dont les conditions de travail précaires manifestent d’autres formes d’inégalités, entre femmes.

Travail et emploi des femmes mariées : une relecture transversale autour de quelques profils-type

Cinq groupes de femmes mariées peuvent être distingués : les inactives ayant été peu scolarisées, les inactives hautement diplômées, les indépendantes, les cadres et les autres salariées. Chacune de ces catégories présente des profils et des configurations familiales spécifiques.

Les inactives peu ou faiblement scolarisées sont relativement jeunes, elles sont aussi plus fréquemment en union polygame, résident davantage au quotidien avec leur époux et ont de nombreux enfants, souvent très jeunes. Elles sont nombreuses à déclarer ne pas travailler en raison de leurs obligations familiales. Leurs caractéristiques se rapprochent de celles des indépendantes également moins scolarisées, davantage en union polygame et cohabitant plus souvent avec leurs maris que les autres femmes. Les indépendantes, plus âgées en moyenne, ont aussi de nombreux enfants mais ceux-ci sont plus grands que ceux des autres femmes peu scolarisées. L’insertion dans une activité indépendante apparaît être la seconde phase du cycle

de vie familiale des femmes pas ou peu scolarisées, inactives dans les premiers temps de la vie conjugale et génésique.

L'inactivité des femmes mariées hautement diplômées, plus jeunes en moyenne que les autres femmes, est moins liée à leurs obligations familiales qu'au fait de terminer des études ou de rechercher un emploi. Leurs consœurs ayant une activité salariée sont en majorité des cadres. Ce statut particulièrement protecteur et privilégié ne concerne qu'une minorité favorisée, l'essentiel des salariées se concentrant dans des emplois d'employées, d'ouvrières ou de manœuvres, moins rémunérateurs et plus précaires. Cadres et autres salariées partagent des configurations familiales qui se démarquent de celles des indépendantes et pouvant avoir des effets contrastés sur la charge de travail domestique, en l'allégeant (les salariées, quel que soit leur statut, résident moins souvent en permanence avec leur conjoint et ont en moyenne moins d'enfants que les indépendantes) ou au contraire, en l'alourdissant (les ménages des salariées comptent moins de personnes et singulièrement moins de femmes adultes et de jeunes filles que ceux des indépendantes).

Mais alors que 75% des cadres ont du personnel domestique à leur service, moins d'un tiers des autres salariées et des indépendantes sont dans le même cas. Et si les cadres ont des semaines de travail extensives (67h), c'est surtout en raison de leur fort investissement dans le travail économique (38h par semaine), car elles passent en moyenne moins de temps aux tâches domestiques que les autres femmes (29h, versus 37h pour les salariées et 42h pour les indépendantes). Vaisselle, entretien du linge et du logement sont généralement déléguées à leurs employé.e.s, tandis qu'elles se font aider pour la préparation des repas. Pour les autres salariées, l'articulation travail/famille est particulièrement difficile et les semaines très denses (70h), surtout pour celles qui vivent dans de petits ménages où elles ne trouvent pas d'aide en interne (d'autres femmes adultes ou des adolescentes). Les indépendantes ont des semaines moins chargées (61h) mais au prix d'une forte précarité car ce sont surtout les temps dédiés à l'activité économique (et consécutivement les revenus) qui, dans leur cas, sont réduits (19h) au profit de temps longs passés aux tâches domestiques (42h).

* *
*

Le potentiel émancipatoire de l'emploi pour les femmes apparaît ainsi triplement questionné : d'abord parce que les emplois féminins sont en grande majorité faiblement rémunérateurs et précaires ; ensuite parce que la charge de travail domestique, même si elle diminue, reste très importante pour les femmes actives ; enfin, parce qu'en l'absence d'ajustements de la part des époux, la principale stratégie des femmes est de déléguer une partie du travail domestique via le recours à une main-d'œuvre d'appoint (familiale, domestique ou externalisée), essentiellement féminine, faiblement ou non rémunérée. Du fait du conservatisme des hommes, peu bousculé par les femmes (Jacquemin et al., 2018), l'émancipation des femmes instruites par le travail n'est finalement possible que par le maintien d'autres dans une relation d'inégalité.

Bibliographie

- Adjamagbo A et Calvès A.E. (2012) « L'émancipation féminine sous contrainte », *Autrepart*, Vol 2, N°61, pp. 3-21.
- Adjamagbo A., Antoine P, Beguy, D. Dial F.B., (2009) « Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ? » in Amadou Sanni M., Klissou P., Marcoux R. Tabutin D. (dir.) *Villes du Sud, Dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux*, Agence Universitaire de la Francophonie, Éditions des archives contemporaines, Paris, pp. 103-124.
- Adjamagbo A., Antoine P. et Dial F.B. (2004). « Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et « bien travailler ». In Diop, M.C. *Gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable*. Paris, Karthala : 247-272.
- Antoine P., (2002), « Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique » in Caselli G., Vallin J. et Wunsch G. (eds), *Démographie : analyse et synthèses. Volume II : Les déterminants de la fécondité*, Paris, Ined, pp. 75-102
- Brilleau A., Roubaud F., Torelli C., (2005) « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité », Enquête 1-2-3, phase 1, *Stateco*, N°99, pp. 44-63.
- Calvès, A. (2014). 17. *L'empowerment des femmes dans les politiques de développement : Histoire d'une institutionnalisation controversée. Regards croisés sur l'économie*, 15(2), 306-321.
- Charmes J. (2005) « Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance », *Tiers-Monde*, Vol 46, N°185, pp.255-279
- Comblon V. et Robilliard A.S. (2015) « La mesure statistique du travail des femmes en Afrique subsaharienne ». *Statéco*, N° 109, pp. 9-29
- Delaunay V. (1994) *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*, Paris, CEPED, 1994, 326 p.
- Delaunay V. et Enel C. (2009). Les migrations saisonnières féminines : le cas des jeunes bonnes à Dakar. In : Vallin J. (ed.) *Du genre et de l'Afrique : hommage à Thérèse Locoh*. Paris : INED, pp. 389-401.
- Delaunay V., Sauvain C., Franzetti R., Golay G., Moulay A. et Engeli E. (2016), « La migration temporaire des jeunes au Sénégal. Un facteur de résilience des sociétés rurales sahéliennes ? », *Afrique Contemporaine*, n° 259, 2016, pp. 75-94.
- Destremau Blandine D. et Lautier B. (2002) « Introduction : Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud », *Tiers-Monde*, tome 43, n°170, pp. 249-264.
- Dial F.B. (2008) *Mariage et divorce à Dakar*. Paris : Karthala.
- Dumas M. et Lambert S. (2006) *Trajectoires de scolarisation et de travail des enfants au Sénégal*, BIT
- Enel C., Pison G., et Lefebvre M. (1994) « Migration and marriage change : A case study of Mlomp, a Joola village in southern Senegal », in C. Bledsoe et G. Pison (eds.), *Nuptiality in Sub-Saharan Africa. Contemporary Anthropological and Demographic Perspectives*, Oxford, Clarendon Press, pp. 92-116.
- Gassama A. (2005) « Les marchés du travail domestique au Sénégal », *Innovations*, n°22, Vol 2, 2005, pp. 171-184.
- Henaff, N. et Lange, M.F. (2011). « Inégalités scolaires au Sud : transformation et reproduction » *Autrepart*, 59(3), pp. 3-18.
- Herrera J. et Torelli C. (2013) « Travail domestique et emploi : quel arbitrage pour les femmes ? » In : De Vreyer P. (ed.), Roubaud François (ed.). *Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*. Marseille (FRA) ; Paris : IRD ; AFD : 231-259.

- Hertrich V. (2007) « Nuptialité et rapports de genre en Afrique : tendances de l'entrée en union : 1950-1999 ». In : Locoh, T. (éd.), *Genre et société en Afrique*. Paris : Ined. (Les Cahiers de l'Ined, 160). pp. 281-307.
- Hertrich V. (2015) « Les femmes entrent en union de plus en plus tard » in Attané I., Brugeilles C., Rault W., *Atlas mondial des femmes. Les paradoxes de l'émancipation*, Paris, Autrement, pp. 36-37.
- Jacquemin M., Moguérou L., Diop A. et Dial F. (2018) « C'est elle qui doit tout gérer, c'est lui qui doit tout payer. Articulation vie professionnelle et vie familiale à Dakar » » in Calvès A., Dial F. et Marcoux R. (Eds) *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*, Presses de l'Université du Québec, pp. 121-154
- Lecarme-Frassy, M. (2000) *Marchandes dakaroises entre maison et marché. Approche anthropologique*. Paris, L'Harmattan,
- Locoh T., (1996) « Changements des rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse », in Vallin V. et Coussy J. (éds), *Crise et population en Afrique*, Paris, CEPED, EHESS, INED, ORSTOM, Paris VI, p. 445-469, (études du CEPED, n° 13).
- Locoh T., Hesseling, G. (1997) « Femmes, pouvoir et sociétés », *Politique Africaine*, N°65, pp. 3-20.
- Marcoux R. et Piché V. (1998) « Crise, Pauvreté et nuptialité à Bamako (Mali) », in Gendreau F. (éd.), *Crises, Pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Édition ESTEM, pp. 219-235.
- Marcoux R., Gueye M. et Konaté M.K. (2006) « Environnement familial, itinéraires scolaires et travail des enfants au Mali », in *Enfants d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours* (Actes du colloque de Dakar, 2002)
- Moguérou L. (2006) : « Vouloir et Pouvoir scolariser ses enfants. Pratiques éducatives à Dakar (Sénégal) sous le prisme des inégalités sociales, familiales et de genre ». Thèse de doctorat en démographie économique de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
- Moguérou L., Vampo C., Kpadonou N. et Adjamagbo A. (2019) « Les hommes au travail... domestique en Afrique de l'Ouest. Reconfigurations des rôles féminins et des masculinités à Dakar et Lomé ? », *Cahiers du Genre*, N°67, pp. 97-119
- Moguérou L., Wayack-Pambè M. et Awissi M. (2018) « Les femmes chefs de ménage célibataires à Dakar et à Ouagadougou : matérialité et vécu d'une situation atypique » in Calvès A., Dial F. et Marcoux R. (Eds) *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*, Presses de l'Université du Québec, pp. 93-118
- Moya I. (2017) « Perles de hanche et fumées d'encens », *Terrain*, pp. 186-207
- Roubaud F. et Torelli C. (2013) « L'emploi, le chômage et les conditions d'activités sur les marchés urbains du travail : principales spécificités ». In : De Vreyer P. et Roubaud F. (éds) *Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*. Marseille (FRA) ; Paris : IRD ; AFD, pp. 53-96.
- Sall D. (2019) *La montée en puissance des épouses wolof dans les maisons à Kayar au Sénégal*. Mémoire de master 2, Université Paris Nanterre
- Thiombiano B.G. (2018) « Le travail et la famille en milieu urbain. Un défi pour les femmes à Ouagadougou », in. in Calvès A., Dial F. et Marcoux R. (Eds) *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*, Presses de l'Université du Québec, pp. 155-182
- Touray I. (2008) « Sexualité et droits sexuels des femmes en Gambie » in. Au Cœur de l'importance de la sexualité, Institute of development studies, www.ids.ac.uk – www.arsrc.org, pp. 117-128

Annexe 1 : Méthodologie d'échantillonnage et pondération

Population cible

Afin de répondre aux objectifs d'analyse, la population cible de l'enquête est constituée :

- des femmes sénégalaises
- résidentes
- en couple
- âgées de 25 à 50 ans : les dernières enquêtes EDS montrent qu'à Dakar, l'âge moyen à la première union est de 22,4 ans et l'âge moyen au 1^{er} enfant de 23,1 ans (et ces âges sont nécessairement plus élevés pour les femmes ayant atteint le niveau scolaire supérieur). Par ailleurs, entre 18 et 24 ans, nombreuses sont les femmes, en particulier celles ayant atteint le niveau supérieur, à être encore aux études. Enfin, après 50 ans, les femmes peuvent se dégager statutairement de certaines obligations familiales.
- et résidant en ménages ordinaires à Dakar.

Encadré 4 : Cinq catégories de femmes sont ciblées dans l'enquête

Type de femme	Caractéristiques
Niveau supérieur, actives, en couple	Femmes ayant atteint le niveau supérieur, âgées de 25 à 50 ans, de nationalité sénégalaise, résidentes, vivant en ménage ordinaire, en couple, exerçant une activité rémunératrice
Niveau supérieur, inactives, en couple	Femmes ayant atteint le niveau supérieur, âgées de 25 à 50 ans, de nationalité sénégalaise, résidentes, vivant en ménage ordinaire, en couple n'exerçant pas d'activité rémunératrice
Niveau secondaire, actives, en couple	Femmes ayant atteint le niveau secondaire (moyen et secondaire), âgées de 25 à 50 ans, de nationalité sénégalaise, résidentes, vivant en ménage ordinaire, en couple exerçant une activité rémunératrice
Niveau au plus primaire, actives, en couple	Femmes de niveau ≤ primaire, âgées de 25 à 50 ans, de nationalité sénégalaise, résidentes, vivant en ménage ordinaire, en couple exerçant une activité rémunératrice
Niveau < supérieur, inactives, en couple	Femmes de niveau < au supérieur, âgées de 25 à 50 ans, de nationalité sénégalaise, résidentes, vivant en ménage ordinaire, en couple n'exerçant pas d'activité rémunératrice

Un des objectifs du projet était de documenter finement les parcours et situations des femmes de niveau scolaire supérieur qui constituent une population rare et sont en nombre trop réduit dans les enquêtes par échantillonnage. Surreprésenter ces femmes a amené à ***focaliser l'enquête sur le département de Dakar*** : selon les données du RGPHAE de 2013 (base du 10^{ème}), près de trois quarts (73,6%) des femmes de niveau supérieur, actives, en couple et/ou avec enfants résident dans ce département.

Tableau 22 : Répartition de la population des femmes sénégalaises en couple de 25-50 ans selon le département de résidence

	DAKAR	PIKINE	RUFISQUE	GUEDEAWAYE
Femmes en couple :				
Niveau supérieur, actives	73,6	12,1	7,0	7,3
Niveau supérieur, inactives	60,1	20	8,8	11,1
Niveau < supérieur, actives	41,8	34,6	13,4	10,2
Niveau < supérieur, inactives	30,0	40,8	18,1	11,1
Source : 10 ^{ème} du RGPH 2013				
Champ : Ménages ordinaires, population sénégalaise des résidents				

Taille de l'échantillon

Pour déterminer la taille de l'échantillon, on s'appuie sur la formule suivante :

$$nh = \frac{(1,96)^2 \times ph(1 - ph) \times d}{(ph \times RME)^2 \times trh}$$

- n_h : la taille minimale de ménages requise dans le groupe h
- 1,96 : facteur pour l'intervalle de confiance à 95%.
- ph : la valeur de l'indicateur dans le groupe h
- d : effet du plan d'échantillonnage, habituellement égal à 1,5
- RME : la marge d'erreur relative (ici 14%)
- tr_h : taux de réponse des ménages du groupe h

La formule tient compte d'un indicateur central pour l'enquête. L'indicateur choisi ici est la proportion de femmes en couple qui déclarent s'être chargées de la préparation des repas au cours des 7 jours précédant l'enquête, tel qu'obtenu à partir des données de l'ESPS (2011).

L'enquête ESPS (2011) compte 13852 individus à Dakar (6834 hommes et 7018 femmes). On dénombre 2234 femmes de 25 à 50 ans. Le volet sur les tâches domestiques n'a pas concerné tous les ménages, de sorte que seules 879 femmes sénégalaises en couple⁴⁹ âgées de 25-50 ans y ont répondu, dont 18 femmes de niveau supérieur actives, 12 femmes de niveau supérieur inactives, 316 femmes avec un niveau au plus primaire actives, 78 femmes de niveau secondaire actives, 449 femmes de niveau autre que supérieur inactives. On a donc des effectifs très faibles pour les femmes en couple de niveau supérieur et même pour celles de niveau secondaire. De ce fait, on effectue les calculs sur les femmes en couple de niveau secondaire ou supérieur actives et inactives et sur les femmes en couple de niveau au plus primaire, actives et inactives. Près de trois quart (71%) des femmes sénégalaises en couple de 25-50 ans déclarent avoir contribué à préparer les repas du ménage au cours des 7 jours précédant l'enquête. Mais la participation des femmes varie selon leur niveau scolaire et leur statut d'occupation, comme le montre le tableau qui suit.

Tableau 23 : Participation des femmes sénégalaises en couple de 25 à 50 ans à la préparation des repas selon le niveau scolaire et l'activité

Femmes sénégalaises en couple âgées de 25-50 ans :	Ayant participé à la préparation des repas (%) :
- de niveau secondaire ou supérieur, actives	63
- de niveau secondaire ou supérieur, inactives	73
- de niveau au plus primaire, actives	66
- de niveau au plus primaire, inactives	78
Source : ESPS, 2011	
Champ : Femmes sénégalaises, en couple, âgées de 25 à 50 ans	

⁴⁹ A défaut d'informations sur les enfants de ces femmes, et pour se rapprocher des catégories d'analyse précédentes, on considère les seules femmes en couple.

On retient alors pour l'indicateur servant au calcul de la taille minimum de l'échantillon les valeurs suivantes :

Tableau 24 : Valeurs retenues pour l'indicateur pour le calcul de la taille minimum de l'échantillon

Femmes sénégalaises en couple âgées de 25-50 ans :	Valeur de l'indicateur p
- de niveau supérieur, actives	0,6
- de niveau supérieur, inactives	0,7
- de niveau secondaire, actives	0,65
- de niveau au plus primaire, actives	0,75
- n'ayant pas atteint le supérieur, inactives	0,8

L'estimation de la taille de l'échantillon minimum doit tenir compte pour chaque type de femme du taux de réponse estimé. Le taux de réponse effectif des hommes, généralement actifs, dans l'enquête MICS urbaine a été de 80%, et l'on sait que les habitants des quartiers aisés sont généralement plus difficiles à enquêter, on a donc appliqué, pour chaque catégorie de femme, un taux de réponse différent:

Tableau 25 : Taux de réponse retenus pour le calcul de la taille minimum de l'échantillon

Femmes sénégalaises en couple âgées de 25-50 ans :	Taux de réponse estimé
- de niveau supérieur, actives	0,7
- de niveau supérieur, inactives	0,8
- de niveau secondaire, actives	0,8
- de niveau au plus primaire, actives	0,8
- n'ayant pas atteint le supérieur, inactives	0,9

Compte tenu de ces différents éléments, il apparaît que, la taille minimum de l'échantillon et de chacune des sous-catégories est :

Tableau 26 : Taille minimum de l'échantillon

Catégorie de femmes	Valeur de l'indicateur	Taux de réponse	Nombre minimum de ménages à tirer	Nombre minimum de ménages à enquêter ⁵⁰	Nombre de ménages souhaités	Nombre de ménages à tirer
	p	tr _h	N	N	N	
Niveau sup. active	0,6	0,7	280	196	450	670
Niveau sup. inactive	0,7	0,8	158	126	150	190
Niveau sec. active	0,65	0,8	198	158	250	330
Niveau ≤ primaire, active	0,75	0,8	123	98	200	260
Niveau ≤ supérieur, inactive	0,8	0,9	82	74	150	170
TOTAL			840	652	1200	1620

En tirant 1620 ménages et compte tenu du taux de non réponse évalué en moyenne à 75%, on peut espérer atteindre l'objectif de 1200 ménages et femmes enquêtés.

⁵⁰ Compte tenu du taux de réponse estimé pour chaque catégorie

Stratégie d'échantillonnage

La base de sondage est celle du recensement sénégalais de 2013 (RGPHAE, 2013). Le protocole de sélection de l'échantillon suit les exigences de trois étapes successives : En premier lieu, on procède à une stratification des DR en fonction du nombre de ménages comprenant au moins une femme en couple et/ou avec enfant, de niveau supérieur et active. En second lieu, on tire aléatoirement un certain nombre de DR dans chacune des strates. En troisième lieu, on tire un certain nombre de ménages dans chaque DR après avoir procédé aux listings des ménages. L'objectif étant d'avoir un échantillon de 1620 ménages, on sélectionnera 60 DR, et 27 ménages par DR.

Chaque étape de l'échantillonnage est explicitée ci-après.

Stratification

La stratification consiste à diviser la base de sondage en sous-groupes ou strates s'excluant mutuellement. On stratifie pour permettre que toutes les catégories de femmes entrant dans le champ soient représentées en nombre suffisant et en particulier les femmes de niveau supérieur. Ces femmes constituent une sous population rare, même dans le département de Dakar où elles sont pourtant le plus fortement représentées : le nombre moyen de ménages comprenant au moins une femme de niveau supérieur n'est que de 6%, selon les données du RGPHAE de 2013 (base du 10^{ème}). Par ailleurs, ces femmes sont très inégalement réparties sur le territoire : 50% des DR comptent moins de 4 ménages avec au moins une femme de ce type, tandis que la moitié des DR comptent moins de 2 ménages avec au moins une femme de niveau supérieur inactive.

La stratification vise à obtenir 3 strates :

- Dans la première, le nombre de ménages comptant au moins une femme en couple et/ou avec enfant, de niveau supérieur, active est supérieur ou égal à 20
- Dans la seconde, ce nombre est compris entre 10 et 20
- La troisième est constituée des DR non inclus dans les deux premières strates.

Sélection des DR dans chaque strate

Les méthodes d'échantillonnage diffèrent dans ces trois strates :

- Dans la strate 1, on tire principalement des femmes en couple et/ou avec enfant de niveau supérieur mais aussi des femmes des autres catégories.
- Dans la strate 2, on tire principalement des femmes en couple et/ou avec enfant de niveau < au supérieur mais aussi des femmes de niveau supérieur.
- Dans la strate 3, on sélectionne principalement des femmes de niveau < au supérieur.

Sélection des ménages dans chaque DR

Un listing est fait sur l'ensemble des DR tirés (60). Ce listing permet d'identifier les ménages selon le type de femmes qui y résident. Il permet de recueillir, pour les femmes adultes du ménage, leur nationalité, âge, statut d'activité, niveau scolaire, situation matrimoniale et génésique. Sur la base des informations ainsi saisies l'on procédera à un classement des ménages puis à un échantillonnage permettant d'atteindre les quotas pour chaque type de femmes. Une liste nominative des différents ménages est ainsi fournie aux enquêteurs pour l'enquête réelle.

Tableau 27 : Nombre de DR et de ménages tirés par strate

	Strate 1	Strate 2	Strate 3	Ensemble
Nombre total de DR	30	20	10	60
Nombre total de ménages par DR	27	27	27	
Par DR, nombre de ménages avec au une femme en couple de :				
Niveau supérieur, active	16	9	0	
Niveau supérieur, inactive	5	2	0	
Niveau secondaire, active	3	7	10	
Niveau au plus primaire, active	2	5	10	
Niveau<supérieur, inactive	1	4	6	
Au total, nombre de ménages avec au une femme en couple de :				
Niveau supérieur, active	480	180	10	670
Niveau supérieur, inactive	150	40	0	190
Niveau secondaire, active	90	140	100	330
Niveau au plus primaire, active	60	100	100	260
Niveau<supérieur, inactive	30	80	60	170
				1620

Pondération et redressement post-collecte

Du fait de la particularité du mode d'échantillonnage il a été nécessaire de calculer des poids pour corriger les effets du mode de sélection des ménages (dans lequel on a sur-représenté les femmes de niveau scolaire supérieur) et les écarts entre attendus et réalisations.

La probabilité de tirage d'un DR est calculée indépendamment dans chaque strate, de la manière suivante :

$$\text{Phi} = \frac{N_h * M_{hi}}{\sum M_{hi}}, \text{ où :}$$

- Phi = probabilité de sélectionner au premier degré le DR i de la strate h
- Nh= le nombre de DR à tirer dans la strate h
- Mhi= Le nombre de ménages du DR i de la strate h;

Le tirage des ménages a été fait après avoir effectué le listing de l'ensemble des ménages de chaque DR tiré. Un ménage composé de plusieurs femmes de sous-groupes différents était affecté dans le sous-groupe ayant le plus faible effectif de ménages dans la strate. Un tirage systématique sans remise de ménages dans chaque sous-groupe de DR a été effectué. Autrement dit tous les ménages d'un même sous-groupe avaient la même chance d'appartenir à l'échantillon.

Ainsi, la probabilité de tirage d'un ménage se calcule de la manière suivante :

$$\text{Pm} = \frac{m_{ki}}{M'_{ki}}, \text{ où :}$$

- Pm = probabilité de tirage d'un ménage
- mki = nombre de ménages à tirer dans le sous-groupe k du DR i de l'échantillon.
- M'ki = le nombre total de ménages du sous-groupe k après mise à jour de la liste des ménages.

Pour la pondération, on calcule d'abord :

- la probabilité d'inclusion d'un DR dans l'échantillon
- la probabilité d'inclusion d'un ménage dans l'échantillon
- la probabilité totale qui est le produit des deux précédentes.

Le poids brut est l'inverse de cette probabilité totale.

Par ailleurs un coefficient d'ajustement a été calculé, en sachant qu'il y a eu des écarts entre le tirage et la collecte :

- Dans certains ménages, il n'y avait finalement pas de femmes répondant aux critères attendus (résidente, sénégalaise, en couple, âgée de 25 à 50 ans).
- Dans certains ménages, la femme cible a refusé d'être enquêtée ou n'a pu l'être car absente ou indisponible.
- Dans certains ménages, la femme enquêtée n'avait pas exactement les caractéristiques attendues (en termes de niveau scolaire et/ou de statut d'activité).

Au final, on obtient un poids final = poids brut x coefficient d'ajustement

Annexe 2 : Ménages et femmes dans l'enquête FORTE et dans le recensement

Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Tableau 28 : Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage

	Enquête FORTE	Recensement Département de Dakar	Pikine	Rufisque	Guédiawaye	Recensement Région de Dakar
Sexe du chef de ménage						
Hommes	67,6	70,5	72,2	72,8	68,4	71,1
Femmes	32,4	29,6	27,8	27,2	31,7	28,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Situation matrimoniale						
Marié monogame	67,1	54,8	57,8	57,2	55,9	56,2
Marié polygame	16,1	16,7	23,5	24,3	22,3	20,4
Célibataire/divorcé/veuf	16,8	28,6	18,7	18,6	21,9	23,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Niveau scolaire						
Non scolarisé	28,1	33,2	50,7	45,2	43,5	41,4
Primaire	22,3	18,6	22,7	24,4	22,0	21,0
Secondaire (I et II)	31,7	27,1	20,7	23,2	23,9	24,2
Supérieur	17,9	21,2	5,9	7,2	10,6	13,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Statut d'activité						
Ne travaille pas	33,6	32,4	35,6	37,6	38,5	34,7
Travaille	66,4	67,6	64,4	62,4	61,5	65,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sources : Enquête FORTE– Questionnaire Ménages (résultats pondérés) et RGPHAE, 2013						
Champ : Ménages						

Taille et composition des ménages

Tableau 29 : Taille et composition des ménages

	Enquête FORTE	Recensement Département de Dakar	Pikine	Rufisque	Guédiawaye	Recensement Région de Dakar
Taille du ménage						
1-4	25,2	56,2	35,5	27,7	35,5	43,9
5-9	52,3	31,9	40,0	43,4	40,4	36,8
10 et plus	22,5	12,0	24,5	28,9	24,0	19,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nb d'enfants de 0 à 5 ans						
Zéro	49,8	62,3	44,4	38,8	47,3	52,1
Un	31,6	21,3	25,3	26,1	26,2	23,7
Deux et plus	18,6	16,3	30,3	35,1	26,5	24,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nb d'enfants de 6 à 11 ans						
Zéro	49,8	66,9	48,7	40,7	50,7	56,1
Un	27,1	18,9	23,7	25,9	25,2	21,9
Deux et plus	23,1	14,3	27,6	33,4	24,2	22,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nb de filles de 12 à 18 ans						
Zéro	61,3	77,1	63,9	60,5	63,7	69,4
1 et plus	38,7	22,9	36,1	39,5	36,3	30,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nb de garçons de 12 à 18 ans						
Zéro	61,9	78,6	66,9	61,0	68,0	71,6
1 et plus	38,1	21,4	33,1	39,0	32,0	28,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nb de femmes de 19 à 60 ans						
Moins de deux	44,6	64,6	54,6	48,6	51,0	58,0
Deux	24,0	16,5	19,2	22,4	20,2	18,5
Trois et plus	31,4	18,9	26,2	29,0	28,9	23,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nb d'hommes de 19 à 60 ans						
Moins de deux	51,6	63,6	55,1	51,9	52,3	58,3
Deux	21,5	16,9	19,1	20,5	20,3	18,4
Trois et plus	26,9	19,5	25,8	27,6	27,4	23,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes de plus de 60 ans						
Zéro	58,8	78,3	74,7	68,7	71,0	75,2
1 et plus	41,2	21,7	25,3	31,4	29,0	24,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sources : Enquête FORTE – Questionnaire Ménages (résultats pondérés) et RGPHAE, 2013						
Champ : Ménages						

Conditions de vie : logements et biens d'équipement

Tableau 30 : Caractéristiques des logements

	Enquête FORTE	Recensement Département de Dakar	Pikine	Rufisque	Guédiawaye	Recensement Région de Dakar
Statut d'occupation						
Propriétaire	51,6	30,2	45,6	70,5	42,8	41,5
Locataire	42,6	64,5	49,6	22,3	53,7	53,3
Autre	5,8	5,3	4,8	7,1	3,5	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de logement						
Maison basse	36,5	34,6	67,4	83,7	47,6	52,8
Maison à étage	53,7	55,1	31,2	15,9	48,8	41,7
Appartement	9,8	10,4	1,4	0,5	3,7	5,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Matériaux des murs						
Ciment nu	79,1	86,3	90,3	91,9	84,7	88,2
Ciment avec carreaux	18,8	11,6	9,0	5,6	14,8	10,3
Autre	2,2	2,2	0,7	2,5	0,5	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Matériaux du toit						
Béton	86,2	81,7	60,0	53,8	73,2	70,2
Autre	13,8	18,3	40,0	46,2	26,8	29,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Matériaux du sol						
Carreaux	79,1	68,2	42,3	44,3	59,9	55,8
Ciment nu	19,0	22,5	45,8	44,2	32,0	33,8
Autre	1,8	9,3	12,0	11,5	8,2	10,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mode de cuisson						
Gaz	85,0	87,6	70,3	61,7	77,9	77,7
Autre	15,1	12,5	29,7	38,3	22,1	22,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mode d'éclairage						
Électricité	97,9	96,4	92,4	86,0	96,0	93,7
Autre	2,2	3,6	7,6	14,0	4,0	6,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mode d'approvisionnement en eau						
Robinet dans le logement	83,6	73,4	58,7	51,0	70,4	65,4
Robinet dans la cour	9,6	20,5	26,9	22,1	25,4	23,3
Pas d'eau dans le logement	6,8	6,1	14,5	26,9	4,2	11,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sources : Enquête FORTE– Questionnaire Ménages (résultats pondérés) et RGPHAE, 2013						
Champ : Ménages						

Tableau 31 : Possession de biens d'équipement

	Enquête FORTE	Recensement Département de Dakar	Pikine	Rufisque	Guédiawaye	Recensement Région de Dakar
Équipements détenus						
Réfrigérateur	60,9	52,2	32,5	37,0	46,9	43,3
Cuisinière	24,2	19,0	3,7	5,4	7,0	11,1
Fer à repasser électrique	15,8	13,1	2,5	3,1	4,8	7,6
Ventilateur	85,3	67,7	56,8	56,2	66,5	62,5
Climatiseur	14,1	11,3	2,1	2,9	3,8	6,5
Télé	90,1	86,3	84,1	82,0	88,5	85,3
Voiture	24,5	20,2	8,3	9,5	14,5	14,4
Moto	6,1	5,0	3,3	3,9	4,4	4,3
Ordinateur	36,3	34,7	16,0	17,4	25,8	25,5
Sources : Enquête FORTE– Questionnaire Ménages (résultats pondérés) et RGPHAE, 2013						
Champ : Ménages						

Caractéristiques des femmes enquêtées

Tableau 32 : Caractéristiques sociodémographiques des femmes enquêtées

	Enquête FORTE	Département de Dakar (RGPHAE 2013)	Pikine	Rufisque	Guédiawaye	Région de Dakar
Age						
25-34 ans	35,1	41,7	44,6	43,4	43,4	43,3
35-44 ans	39,0	34,8	32,3	33,4	33,9	33,5
45-54 ans	25,9	23,5	23,1	23,2	22,8	23,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Lien de parenté avec le chef de ménage						
Chef de ménage	15,3	16,1	13,5	9,9	13,8	13,9
Épouse	55,3	51,1	51,6	50,4	45,6	50,6
Belle-fille	12,7	10,6	12,4	16,8	16,7	12,9
Fille	11,6	10,5	9,8	10,9	11,1	10,4
Autre	5,1	11,7	12,7	12,0	12,8	12,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type d'union						
Monogame	81,9	69,3	62,9	62,0	63,8	65,1
Polygame	18,1	30,7	37,1	38,0	36,2	34,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Niveau scolaire						
Aucun	25,6	32,5	53,6	46,1	45,1	44,1
Primaire	36,5	27,0	29,1	35,5	29,7	29,5
Secondaire	23,6	27,0	14,7	15,3	19,7	19,6
Supérieur	14,3	13,5	2,6	3,1	5,4	6,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Activité						
Exerce une activité	63,5	42,1	29,3	27,4	31,6	33,7
N'a pas d'activité	36,5	57,9	70,7	72,6	68,4	66,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sources : Enquête FORTE– Questionnaire Femmes (résultats pondérés) et RGPHAE, 2013						
Champ : Femmes mariées de 25 à 54 ans, sénégalaises, hors domestiques dans le ménage						

Caractéristiques des ménages où vit au moins une femme mariée de 25-54 ans

Tableau 33 : Caractéristiques des chefs de ménage

Modalités	FORTE	RG
Sexe		
Hommes	71,2	70,1
Femmes	28,8	29,9
Total	100,0	100,0
Statut matrimonial		
Marié monogame	71,6	72,6
Marié polygame	16	20,6
Célibataire/divorcé/veuf	12,4	6,8
Total	100	100
Niveau scolaire		
Non scolarisé	25,9	25,9
Primaire	20,3	18,7
Secondaire (I et II)	35,1	31,1
Supérieur	18,7	24,3
Total	100	100
Statut d'activité		
Ne travaille pas	27,1	29,5
Travaille	72,9	70,5
Total	100	100
Taille du ménage		
1-4 personnes	27,1	38,5
5-9 personnes	59,2	50,1
10 personnes et plus	13,8	11,4
Total	100	100
Sources : Enquête FORTE– Questionnaire Ménages (résultats pondérés) et RGPHAE, 2013		
Champ : Ménages où vit au moins une femme mariée de 25 à 54 ans, sénégalaise, hors domestiques dans le ménage		

Tableau 34 : Caractéristiques des logements et possession de biens d'équipement

	FORTE	RG
Statut d'occupation		
Propriétaire	45,5	35,0
Locataire	47,8	59,8
Autre	6,8	5,3
Total	100,0	100,0
Type de logement		
Maison basse	37,7	32,9
Maison à étage	52,0	56,0
Appartement	10,3	11,2
Total	100,0	100,0
Matériaux des murs		
Ciment nu	78,3	85,5
Ciment avec carreaux	19,1	12,8
Autre	2,5	1,7
Total	100,0	100,0
Matériaux du toit		
Béton	87,3	83,6
Autre	12,7	16,4
Total	100,0	100,0
Matériaux du sol		
Carreaux	79,0	73,7
Ciment nu	18,8	18,6
Autre	2,1	7,8
Total	100,0	100,0
Mode d'éclairage		
Électricité	98,2	97,4
Autre	1,8	2,6
Total	100,0	100,0
Mode d'approvisionnement en eau		
Robinet dans le logement	83,7	78,4
Robinet dans la cour	8,2	16,8
Pas d'eau dans le logement	8,1	4,7
Total	100,0	100,0
Équipements - % de ménages qui possèdent :		
Chauffe eau	5,9	10,6
internet/wi-fi	14,8	25,4
Cuisinière	22,3	25,3
Fourneau jambaar	56,8	16,8
Fer à repasser électrique	15,4	16,4
Ventilateur	83,4	75,5
Climatiseur	12,6	14,1
Télé	90,4	93,7
Voiture	22,1	27,2
Ordinateur	33,8	40,5
Sources : Enquête FORTE– Questionnaire Ménages (résultats pondérés) et RGPHAE, 2013		
Champ : Ménages où vit au moins une femme mariée de 25 à 54 ans, sénégalaise, hors domestiques dans le ménage		

Annexe 3 : Organisation de la vaisselle, de la lessive, et du ménage

Tableau 35 : Organisation de la vaisselle

	Participation de la femme	Fait seule	Fait avec quelqu'un	Délègue totalement	Participation du mari
Inactives	59,7	22,4	37,3	40,3	
Actives	53,3	14,4	38,9	46,7	
Age de la femme					
25-34	48,9	23,4	25,5	51,1	4,2
35-44	64,6	10,3	54,3	35,4	5,5
45-54	38,6	11,1	27,5	61,4	2,6
Situation matrimoniale					
Marié polygame	54,4	14,9	39,5	45,6	3,6
Marié mono / Union libre	47,7	11,8	35,9	52,3	8,8
Conjoint réside dans le logement					
Oui	56,1	15,4	40,7	43,9	5,6
Non	46,1	11,9	34,2	53,9	1,1
Niveau scolaire de la femme					
Non scolarisé	54,5	15,9	38,6	45,5	0,0
Primaire	61,3	15,5	45,8	38,7	9,4
Secondaire (1 et 2)	54,7	19,2	35,5	45,3	3,0
Supérieur	33,3	4,4	28,9	66,7	2,2
Catégorie socio-professionnelle de la femme					
Cadre	35,3	8,4	26,9	64,7	1,9
Autre salariée	61,1	19,0	42,1	38,9	3,4
Indépendante	52,7	13,4	39,3	47,3	5,5
Présence d'adolescent fille (12-18 ans)					
Non	59,1	22,0	37,1	40,9	7,0
Oui	44,1	2,5	41,7	55,9	0,3
Présence d'adulte femme (19-60)					
Pas ou une seule femme	66,7	29,8	36,9	33,3	6,9
Deux femmes	40,7	7,4	33,3	59,3	4,4
Plus de deux femmes	45,4	0,3	45,1	54,6	1,3
Présence de personnes de 60 ans ou plus					
Non	63,3	20,1	43,3	36,7	6,8
Oui	37,2	5,3	31,8	62,8	0,4
Présence de domestiques (bonne, boy, nounou, cuisinier)					
Non	71,4	22,2	49,2	28,6	6,1
Oui	20,5	0,4	20,1	79,6	1,4
Présence autres employé.es de maison (gardien, chauffeur, lingère, répétiteur, jardinier)					
Non	61,9	18,0	43,8	38,2	5,8
Oui	34,1	6,3	27,8	65,9	1,1
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Femmes (résultats pondérés)					
Champ : Femmes mariées de 25 à 54 ans, sénégalaises, hors domestiques dans le ménage					

Tableau 36 : Organisation de la lessive

	Participation de la femme	Fait seule	Fait avec quelqu'un	Délègue totalement	Participation du mari
Inactives	64,6	14,2	50,4	35,4	
Actives	53,6	13,8	39,8	46,5	
Age de la femme					
25-34	54,1	24,6	29,5	45,9	2,7
35-44	63,7	11,1	52,6	36,3	0,7
45-54	34,7	7,7	27,0	65,3	6,4
Situation matrimoniale					
Marié polygame	55,2	14,3	41,0	44,8	2,7
Marié mono / Union libre	45,0	11,3	33,6	55,1	3,2
Conjoint réside dans le logement					
Oui	56,6	15,0	41,7	43,4	2,7
Non	45,8	10,8	35,0	54,2	2,8
Niveau scolaire de la femme					
Non scolarisé	61,3	19,7	41,6	38,7	3,0
Primaire	66,9	18,0	49,0	33,1	4,2
Secondaire (1 et 2)	47,9	9,0	39,0	52,1	1,3
Supérieur	23,9	4,0	19,9	76,1	1,2
Catégorie socio-professionnelle de la femme					
Cadre	25,0	6,6	18,4	75,0	1,4
Autre salariée	63,4	19,3	44,2	36,6	2,9
Indépendante	53,6	12,4	41,2	46,4	3,0
Présence d'adolescent fille (12-18 ans)					
Non	53,4	19,3	34,1	46,6	3,1
Oui	53,8	4,4	49,4	46,2	2,2
Présence d'adulte femme (19-60)					
Pas ou une seule femme	64,1	28,5	35,6	35,9	5,6
Deux femmes	40,7	6,7	34,0	59,3	0,5
Plus de deux femmes	48,2	0,3	47,9	51,8	0,7
Présence de personnes de 60 ans ou plus					
Non	60,0	19,8	40,2	40,0	2,9
Oui	42,1	3,1	39,0	57,9	2,5
Présence de domestiques (bonne, boy, nounou, cuisinier)					
Non	71,8	21,6	50,2	28,2	3,8
Oui	22,5	0,5	22,1	77,5	0,7
Présence autres employé.es de maison (gardien, chauffeur, lingère, répétiteur, jardinier)					
Non	68,3	20,2	48,1	31,7	3,7
Oui	22,5	0,2	22,2	77,5	0,6
Source : Enquête FORTE – Questionnaire Femmes (résultats pondérés)					
Champ : Femmes mariées de 25 à 54 ans, sénégalaises, hors domestiques dans le ménage					

Tableau 37 : Organisation du ménage

	Participation de la femme	Fait seule	Fait avec quelqu'un	Délègue totalement	Participation du mari
Inactives	71,2	20,5	50,7	28,9	
Actives	63,5	16,1	47,4	36,5	
Age de la femme					
25-34	58,0	20,1	37,9	42,1	7,6
35-44	72,4	17,2	55,1	27,6	5,6
45-54	54,4	9,3	45,1	45,6	4,5
Situation matrimoniale					
Marié polygame	64,9	15,6	49,3	35,1	6,5
Marié mono / Union libre	55,7	18,6	37,1	44,3	3,2
Conjoint réside dans le logement					
Oui	65,4	17,5	47,9	34,6	6,8
Non	58,5	12,3	46,2	41,5	3,5
Niveau scolaire de la femme					
Non scolarisé	66,3	16,4	49,9	33,7	0,5
Primaire	67,7	18,9	48,8	32,3	7,3
Secondaire (1 et 2)	70,9	20,1	50,8	29,1	10,2
Supérieur	41,6	5,0	36,6	58,4	5,6
Catégorie socio-professionnelle de la femme					
Cadre	44,6	8,2	36,4	55,4	4,1
Autre salariée	75,5	19,3	56,2	24,5	11,2
Indépendante	61,3	16,0	45,3	38,7	3,9
Présence d'adolescent fille (12-18 ans)					
Non	65,0	23,7	41,4	35,0	7,5
Oui	61,1	4,2	56,9	38,9	3,4
Présence d'adulte femme (19-60)					
Pas ou une seule femme	73,1	29,8	43,3	26,9	6,9
Deux femmes	47,5	13,6	33,9	52,5	7,6
Plus de deux femmes	62,3	1,1	61,2	37,7	3,5
Présence de personnes de 60 ans ou plus					
Non	69,5	23,3	46,3	30,5	9,2
Oui	54,0	4,8	49,2	46,1	0,5
Présence de domestiques (bonne, boy, nounou, cuisinier)					
Non	78,9	24,7	54,3	21,1	6,4
Oui	35,4	0,6	34,9	64,6	5,1
Présence autres employé.es de maison (gardien, chauffeur, lingère, répétiteur, jardinier)					
Non	69,7	21,1	48,7	30,3	6,6
Oui	49,4	4,9	44,5	50,6	4,4
Source : Enquête FORTE– Questionnaire Femmes (résultats pondérés)					
Champ : Femmes mariées de 25 à 54 ans, sénégalaises, hors domestiques dans le ménage					